

Cegedim

2017

**Rapport
Financier
Semestriel**

Septembre 2017 <<<

Sommaire

1	Présentation du Groupe	3
1.1	Chiffres clés	4
1.2	Gouvernement d'entreprise	5
1.3	Les activités	6
1.4	Actionnariat du Groupe	10
1.5	Indicateurs boursiers	11
1.6	Relations avec les actionnaires	11
2	Commentaires sur l'exercice intermédiaire	13
2.1	Faits marquants de l'exercice intermédiaire	14
2.3	Evènements postérieurs au 30 juin 2017	15
2.2	Effectifs	16
2.4	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	16
2.5	Examen de la situation financière du Groupe Cegedim	17
2.6	Perspectives	31
3	Comptes consolidés condensés	33
3.1	Bilan consolidé	34
3.2	Compte de résultat consolidé	36
3.3	Etat du résultat global consolidé	38
3.4	Tableau des variations des capitaux propres consolidés	39
3.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	40
3.6	Notes annexes aux états financiers consolidés	42
3.7	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	71
4	Informations complémentaires	73
4.1	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	74
4.2	Contacts	75

Rapport Financier Semestriel

Les états financiers consolidés semestriels font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

1

Présentation du Groupe

1.1	Chiffres clés	4	1.4	Actionnariat du Groupe	10
1.2	Gouvernement d'entreprise	5	1.5	Indicateurs boursiers	11
1.3	Les activités	6	1.6	Relations avec les actionnaires	11

1.1 Chiffres clés

Les informations financières consolidées sélectionnées ci-dessous sont établies suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne, sauf indication contraire.

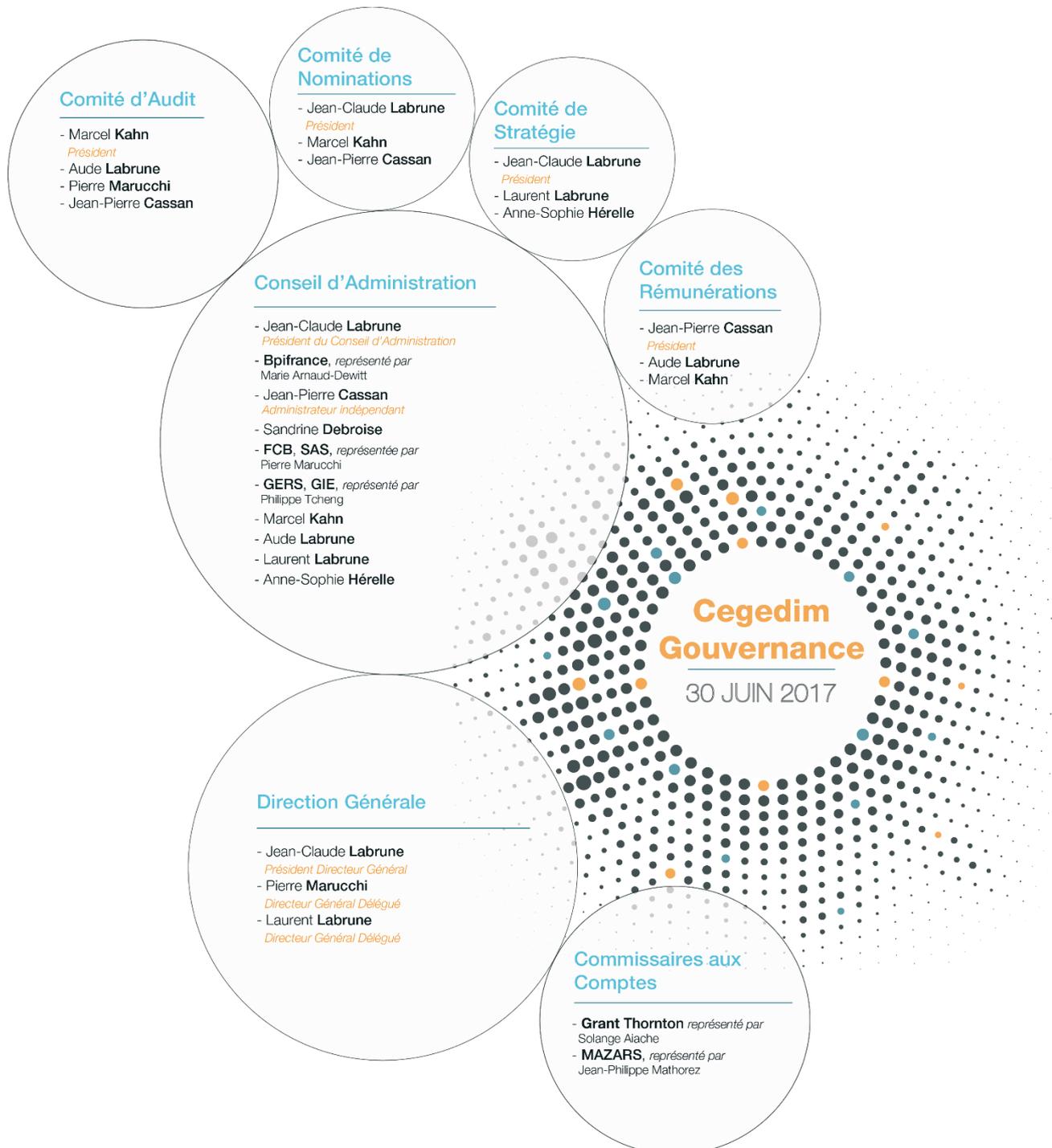
A compter du 30 juin 2017, le Groupe a décidé de mettre en application la recommandation de l'ANC 2013-03 rendant possible la présentation, au niveau du résultat opérationnel consolidé, de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence. Ainsi les comptes 2016 ont été retraités comme indiqué dans les principes comptables page 43.

<i>En millions d'euros, à l'exception des données par action</i>	30.06.2017	30.06.2016
Chiffre d'affaires	230,6	215,5
EBITDA	33,2	26,8
Marge EBITDA	14,4%	12,5%
Résultat opérationnel courant	13,6	10,4
Marge Résultat opérationnel courant	5,9%	4,8%
Résultat net des activités poursuivies	-3,7	-19,0
Résultat net part du groupe	-3,8	-19,8
Nombre d'actions en circulation	13 997 173	13 997 173
Nombre moyen d'actions hors autocontrôle	13 975 365	13 953 978
Résultat net par action	-0,3	-1,4
Résultat net courant par action	-0,0	-1,1

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	31.12.2016
Ecart d'acquisition	201,0	199,0
Endettement financier net	237,0	226,8
Capitaux propres part du Groupe	183,6	188,9
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	28,4	3,6
Total bilan	702,1	709,1

1.2 Gouvernement d'entreprise

1.2.1 Organes de direction et de contrôle

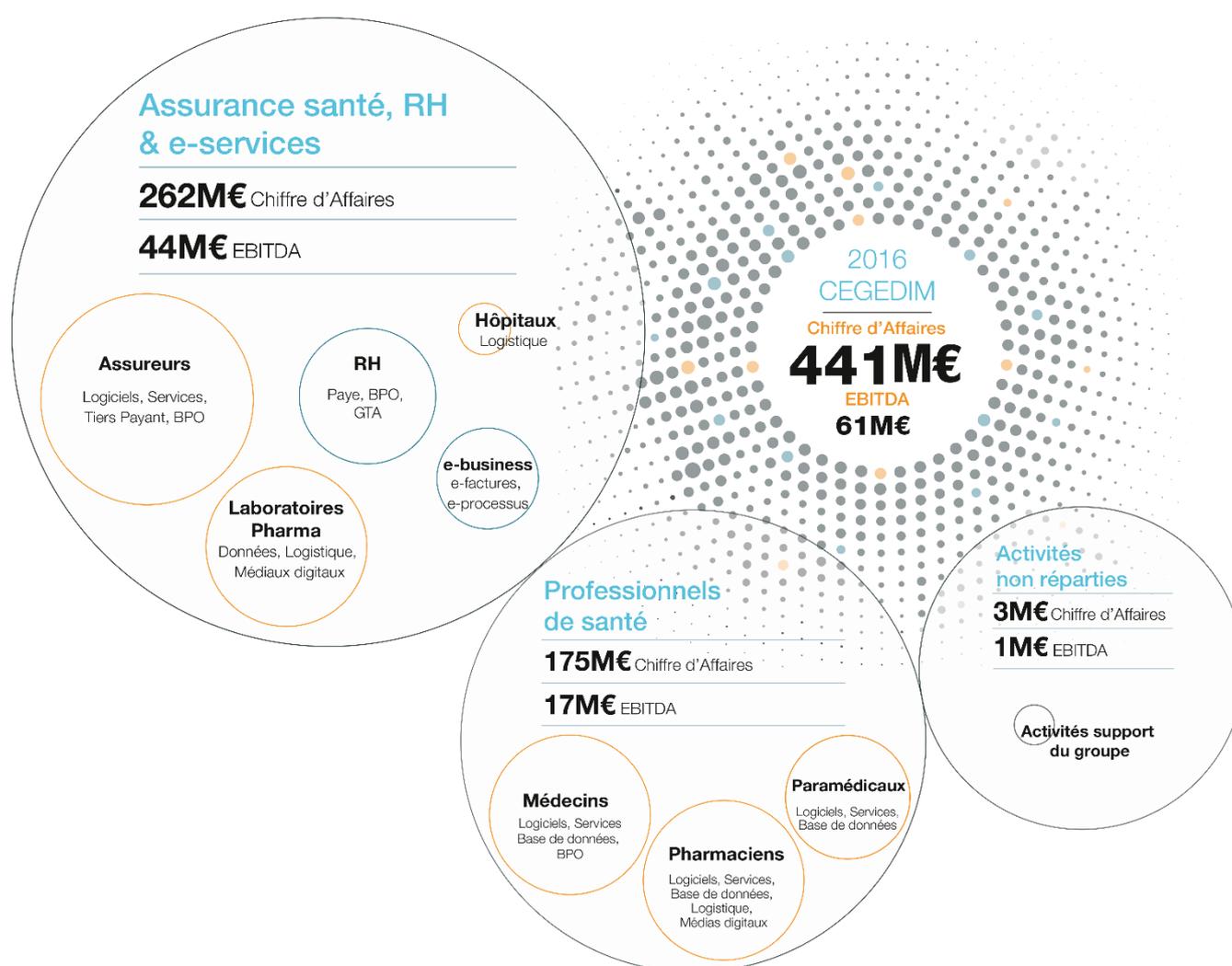


1.3 Activités

Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Le Groupe est également présent dans les métiers de la gestion des ressources humaines et de la dématérialisation pour tous types d'industries. Cegedim compte plus de 4 000 collaborateurs dans 11 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 441 millions d'euros en 2016. Les activités de Cegedim sont organisées en 2 divisions opérationnelles en fonction des services proposés et des clients ciblés :

- Assurance santé, RH et e-services
- Professionnels de santé

Et une division non opérationnelle, Activité non répartie, reprenant les activités support du Groupe.



1.4.1 Principales activités

ASSURANCE SANTÉ, RH ET E-SERVICES



PROFESSIONNELS DE SANTÉ



 proportionnel au chiffre d'affaires consolidé 2016

Assurance santé, RH et e-services

CEGEDIM INSURANCE SOLUTIONS

La Business Unit Cegedim Insurance Solutions regroupe l'ensemble des solutions et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires, à travers ses filiales *Cegedim Activ*, *Activus*, *Cetip* et *iGestion*. Cette entité rassemble des compétences sur l'ensemble de la chaîne des échanges entre les professionnels de santé, les organismes assureurs et les gestionnaires de régimes obligatoires et complémentaires. *Cegedim Insurance Solutions* a récemment enrichi son offre digitale via des solutions innovantes en prévention santé axées sur la gestion du capital bien-être/santé, l'hospitalisation et la maladie chronique.

CEGEDIM SRH

Cegedim SRH propose aux Directions des Ressources Humaines, *TEAMS^{RH}*, une plateforme SIRH complète et modulaire en mode SaaS. La solution *TEAMS^{RH}* couvre un large périmètre fonctionnel : le traitement de la paie, l'administration du personnel, la gestion des activités, des plannings, des carrières et des compétences, l'analytique RH, la dématérialisation des processus et documents RH, la rémunération. Cette solution innovante peut être couplée à un service d'externalisation métier (Business Process Outsourcing ou BPO).

DIGITAL

e-promotion

MedExact - France

MedExact propose divers supports de marketing digital auprès des médecins, des pharmaciens et des paramédicaux équipés des logiciels *Cegedim*.

Affichage numérique santé

RNP - France

RNP, Réseau National de Promotion, est la référence française de la publicité sur le lieu de vente en pharmacies et parapharmacies d'enseignes.

RNP, propose à ses clients un ensemble de prestations permettant de développer la visibilité de leurs produits : campagnes de media point de vente (vitrines, écrans géants), mise en place de linéaires, opérations promotionnelles chez les groupements stratégiques, enquêtes point de vente.

Futuramedia - France

Cegedim a fait l'acquisition fin 2016 de *Futuramedia*, régie publicitaire spécialisée dans le Digital Media depuis 2004. Véritable pionnière du secteur en France, *Futuramedia* dispose aujourd'hui de près de 6 550 faces numériques réparties sur deux réseaux : Pharma Instore et Pharma Vitrine.

CEGEDIM E-BUSINESS

Spécialiste de la dématérialisation depuis 1989, *Cegedim* conçoit, développe et commercialise des offres de dématérialisation de factures, d'archivage à valeur probante et d'EDI à travers sa Business Unit *Cegedim e-business*, qui regroupe les activités *Cegedim EDI*, *CG Call*, *GIS (Global Information Services)*, *Cegedim Global Payments*, *Hospitalis* et *Qualitrans-Telepharma*.

DONNEES

Statistiques de vente des produits de santé et de parapharmacie.

GERS SAS - France

Le *GERS* propose depuis plus de 40 ans des données et analyses pour le marché de la santé à partir d'un système unique de collecte des data. L'offre couvre l'ensemble des professionnels de santé et la totalité du circuit de distribution ville et hôpital. La gamme de données (Achat & Vente), la précision géographique, de la France au point de vente ainsi que les solutions de visualisation modernes répondent aux besoins des acteurs du médicament comme des produits d'automédication, compléments alimentaires, dispositif médical et dermo-cosmétique.

La robustesse et la précision de ses données, font du *GERS* un acteur référencé auprès des autorités de santé et instances syndicales.

AUTRES SERVICES

Gestion des échantillons médicaux et du matériel promotionnel

Pharmastock - France

Etablissement dépositaire pharmaceutique, *Pharmastock* est spécialisé dans la distribution de produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, produits dermato-cosmétiques,...).

Hébergement de Données de Santé (HDS)

Cegedim Cloud Services - France

Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'hébergement-infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et mutuelles de santé et des réseaux de santé, ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et notamment, aux normes d'hébergement des données de santé. *Cegedim* dispose de l'agrément pour l'Hébergement de Données de Santé à caractère personnel par le Ministère français de la Santé, lui permettant de proposer à tous les acteurs de la e-santé une gamme de prestations d'hébergement en « Cloud privé » basées sur des infrastructures et un savoir-faire de premier plan.

Intégration et services

Cegedim Outsourcing - France et Maroc

Cegedim Outsourcing, spécialiste dans les métiers de l'infrastructure IT et en Business Process Outsourcing (BPO).

Professionnels de santé

CEGEDIM HEALTHCARE SOFTWARE (CHS)

Cette division regroupe l'ensemble des activités du Groupe d'informatisation des professionnels de santé. Elle compte plus de 178 000 postes de travail médecins, 20 000 pharmacies et 44 000 paramédicaux utilisateurs de ses solutions dans neuf pays (Belgique, Chili, Espagne, États-Unis, France, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Tunisie).

En 2016, *CHS* a continué de se renforcer dans les logiciels Web et dans le développement de l'écosystème Patient, véritable plateforme d'échanges entre patients et professionnels de santé.

Les activités de *CHS* se répartissent entre :

- Logiciels pharmaciens (*Smart Rx, Cegedim Rx UK et Roumanie, Webstar, Next Software*) ;
- Logiciels médicaux (*CLM, INPS/Vision, HDMP, Millennium, Stacks, Pulse Systems*) ;
- Logiciels paramédicaux (*RM Ingénierie*) ;
- Base de données médicamenteuse (*Resip/Base Claude Bernard*).

SERVICES FINANCIERS

Location financière

Cegelease - France

Cegelease propose, en France, aux professionnels et entreprises de tous secteurs, des offres de location financière pour l'équipement informatique (logiciel, matériel et maintenance) et l'aménagement des locaux (enseignes, robotique, mobilier,...).

Cegelease autofinance une partie de sa production et adosse l'autre partie sur les plus grands établissements financiers français.

A l'origine spécialisée dans le financement de solutions informatiques, *Cegelease* a su diversifier la typologie d'actifs financés :

- solutions informatiques (logiciels et matériel),
- matériel bureautique et téléphonie,
- biens d'équipement, mobilier et agencement (automates et robots manipulateurs, croix de pharmacie, enseignes, agencement de vitrine ou de magasin),
- équipements à destination des opticiens, des dentistes et des ophtalmos.

L'offre de financement de *Cegelease* est organisée autour de différentes marques :

- *Pharmalease* : à destination des pharmacies,
- *Medilease* : à destination des autres professionnels de la santé,
- *Cegelease Santé* à destination des pharmaciens clients du Groupe,
- *Cegelease Entreprise* à destination de quelques niches professionnelles sécurisées (notariat, huissiers, collectivités...),
- *Minilease* à destination prioritairement des chirurgiens-dentistes.

1.4 Actionnariat du Groupe

Actionnariat au 30 juin 2017

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 375 891	52,70%	14 847	7 361 044	14 722 088	14 736 935	62,76%
Bpifrance participations	2 102 061	15,02%	0	2 102 061	4 204 122	4 204 122	17,90%
<i>Sous-total Concert FCB et Bpifrance participations</i>	<i>9 477 952</i>	<i>67,71%</i>	<i>14 847</i>	<i>9 463 105</i>	<i>18 926 210</i>	<i>18 941 057</i>	<i>80,66%</i>
Public(1)	4 502 715	32,17%	4 464 241	38 474	76 948	4 541 189	19,34%
Cegedim(2)	16 506	0,12%	-	-	-	-	0,00%
Total	13 997 173	100,00%	4 479 088	9 501 579	19 003 158	23 482 246	100,00%

(1) La part « Public » comprend les détentions des dirigeants et des administrateurs.

(2) Y compris le contrat de liquidité.

Actionnariat au 31 décembre 2016

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 375 891	52,70%	14 847	7 361 044	14 722 088	14 736 935	62,74%
Bpifrance participations	2 102 061	15,02%	0	2 102 061	4 204 122	4 204 122	17,90%
<i>Sous-total Concert FCB et Bpifrance participations</i>	<i>9 477 952</i>	<i>67,71%</i>	<i>14 847</i>	<i>9 463 105</i>	<i>18 926 210</i>	<i>18 941 057</i>	<i>80,64%</i>
Public(1)	4 495 638	32,12%	4 444 994	50 644	101 288	4 546 282	19,36%
Cegedim(2)	23 583	0,17%	-	-	-	-	0,00%
Total	13 997 173	100,00%	4 459 841	9 513 749	19 027 498	23 487 339	100,00%

(1) La part « Public » comprend les détentions des dirigeants et des administrateurs. Le détail des participations des dirigeants et administrateurs se trouve en page 48 de la partie 2.3 Participations des mandataires sociaux dans le capital de la société et opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les titres de la société du Document de Référence 2016 déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2017 sous le numéro D.17-0255.

(2) Y compris le contrat de liquidité.

1.5 Indicateurs boursiers

1.5.1 L'action Cegedim

Cotée sur Euronext Paris, dans le compartiment B.

Code ISIN : [FR0000053506](#)

Ticker Reuters : [CGDM.PA](#)

Ticker Bloomberg : [CGM](#)

Le cours de Cegedim est consultable avec une mise à jour différée de quelques minutes sur le site [Cegedim.fr](#).

1.5.2 Performance boursière au 30 juin 2017

L'action Cegedim a évolué positivement au cours du premier semestre 2017. Le cours de clôture à fin juin 2017 était de 30,40€ ; en hausse de 16,0% sur la période. Le 5 juin 2017, le cours a atteint son plus haut niveau à 31,44€ et le plus bas niveau le 21 avril 2017 à 23,90€.

	Unité	Jan. - Juin	
		2017	2016
Valeur de l'action en clôture	€	30,40	27,47
Moyenne sur la période	€	27,53	25,23
Plus haut sur la période	€	31,44	33,35
Plus bas sur la période	€	23,90	21,02
Capitalisation boursière	M€	425,5	384,5
Nombre de titre émis	M	14,0	14,0

1.6 Relations avec les actionnaires

La politique de Cegedim en matière de communication financière est de délivrer rapidement aux investisseurs et au marché une information pertinente et opportune sur les performances de l'entreprise.

Un des éléments clé de la communication avec le marché est la publication de rapports sur une base trimestriel pour le chiffre d'affaires et semestriel pour les résultats.

A la suite de la publication des communiqués de presse financiers Cegedim organise une conférence téléphonique en anglais. Cegedim rencontre régulièrement les investisseurs institutionnels au travers de réunions et de roadshows en Europe et aux Etats-Unis.

Politique en matière de communication financière

Simplicité, transparence, clarté.

Agenda prévisionnel 2017

26 octobre : Chiffre d'affaires du troisième trimestre

12 décembre : 8^{ème} Investor Summit

Contact actionnaires

Jan Eryk Umiastowski

Directeur des investissements

Directeurs des Relations Investisseurs

Tel : +33 (0) 1 49 09 33 36

Janeryk.umiastowski@cegedim.com

2

Commentaires sur l'exercice intermédiaire

2.1	Faits marquants de l'exercice intermédiaire	14	2.4	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	16
2.2	Evènements postérieurs au 30 juin 2017	15	2.5	Examen de la situation financière du Groupe Cegedim	17
2.3	Effectifs	16	2.6	Perspectives	31

2.1 Faits marquants de l'exercice

A l'exception des faits indiqués ci-dessous, il n'y a eu, au cours de cette période et à la connaissance de la société, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

Mise en place d'un affacturage déconsolidant

Le Groupe a conclu le 22 mai 2017, avec une banque française, des accords d'affacturage portant sur la cession de créances clients, sans possibilité de recours, pour un total de 38,0 millions d'euros. Les accords d'affacturage concernent Cegedim SA, Cegedim Activ, Cegedim SRH et CETIP. Ces accords ont été conclus pour une durée indéfinie. L'une ou l'autre des parties peut y mettre fin à tout moment, sous réserve d'un préavis de trois mois.

Les accords d'affacturage couvrent la cession des créances clients libellées en euros et réalisées avec des tiers présent en France. Le montant des créances clients cédées dans le cadre de ces accords s'élève à 18,8 millions d'euros au 30 juin 2017.

Mise en place d'une couverture partielle des taux d'intérêt

Afin de couvrir en partie l'exposition à la variation des taux Euro issue de la mise en place du RCF, Cegedim a réalisé une opération de swap de taux le 17 février 2017. Il s'agit d'un swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0%. Le swap est payeur taux fixe au taux de 0,2680% pour un montant notionnel de 50 millions d'euros, à échéance 26 février 2021 avec un départ au 28 février 2017.

Afin de couvrir en partie l'exposition à la variation des taux Euro issue de la mise en place du RCF, Cegedim a réalisé une opération de swap de taux le 11 Mai 2017, à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0%. Le swap est payeur taux fixe au taux de 0,2750% pour un montant notionnel de 30 millions d'euros, à échéance 31 décembre 2020 avec un départ au 31 mai 2017.

Création du GIE Isiaklé

Dans le cadre du contrat de BPO conclu avec le groupe Klesia en septembre 2016, un GIE détenu à 50% par Cegedim et Klésia a été créé. En janvier 2017, Cegedim a consenti un prêt de 9 millions d'euros à Isiaklé pour une durée de 10 ans rémunéré au taux Euribor 1 mois augmenté d'une marge de 1,1% afin d'acquiescer auprès de Klesia un logiciel de même valeur nécessaire à la fourniture de ses services. Le GIE est consolidé par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Cegedim.

Litige avec la société Tessi

Le 10 février 2017, Cegedim a reçu une condamnation à payer 4 636 000 euros à la société Tessi pour manquement à certaines de ses obligations au titre du contrat de cession d'un périmètre d'activités conclu le 2 juillet 2007.

Cegedim a décidé de faire appel de cette condamnation.

Acquisition de la société B.B.M Systems au Royaume-Uni

Cegedim, à travers sa filiale Alliadis Europe Ltd, a acquis le 23 février 2017 la société B.B.M Systems au Royaume-Uni. Cette transaction renforce l'expertise du Groupe dans le développement d'offres en mode Cloud à destination des médecins généralistes.

B.B.M Systems a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires d'environ 0,7 million d'euros et est profitable. Elle contribue au périmètre de consolidation du Groupe depuis le 1er mars 2017.

Evolution au sein du Conseil d'Administration de Cegedim SA

En mars 2017, conformément à l'évolution souhaitée par BPIFrance, Madame Anne-Sophie Hérelle remplace en qualité d'Administratrice Madame Valérie Raoul-Desprez. Le représentant permanent de BPIFrance est dorénavant Madame Marie Artaud-Dewitte, Directrice juridique adjointe de BPIFrance Investissements en remplacement de Madame Anne-Sophie Hérelle.

Acquisition de la société Adaptive Apps au Royaume-Uni

Cegedim, à travers sa filiale In Practice Systems Limited, a acquis le 3 mai 2017 la société Adaptive Apps au Royaume-Uni. Cette transaction renforce l'expertise du Groupe dans le développement d'offres en mode Cloud et mobile à destination des professionnels de santé.

Adaptive apps a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros et est profitable. Elle contribue au périmètre de consolidation du Groupe depuis le mai 2017.

Litige avec la société Euris

Cegedim a reçu conjointement avec IMS Health une assignation de la société Euris pour concurrence déloyale. Cegedim a engagé une procédure pour faire acter que seul IMS Health aurait dû être assigné. Après consultation de ses conseillers juridiques externes, le Groupe a décidé de ne pas passer de provisions.

2.2 Événements postérieurs au 30 juin 2017

Il n'y a eu postérieurement à la clôture et à la connaissance de la société, aucun autre événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe que ceux indiqués ci-dessous.

Litige avec la société Tessi

Le 21 juillet 2017, Cegedim a payé 4 636 000 euros à la société Tessi suite à la condamnation du 10 février 2017.

Cegedim a fait appel de cette condamnation. L'instance est toujours en cours.

Cession envisagée de Cegelease

Dans la continuité du plan de transformation de son business model initié à l'automne 2015, Cegedim envisage de céder ses filiales Cegelease et Eurofarmat. Ces filiales ont un profil principalement financier, une forte valeur, et nécessitent des moyens supplémentaires pour poursuivre et accélérer leur

développement dans l'intérêt de leurs clients et collaborateurs.

Ces activités regroupent 24 collaborateurs basés en France. En 2016, elles ont contribué à l'EBITDA consolidé du Groupe pour 5,4 millions d'euros. Dans les comptes individuels l'EBITDA s'établit à 18,1 millions d'euros pour 2016.

Dans le cas où des offres satisfaisantes seraient obtenues et sous réserve de l'obtention de certaines autorisations, le Groupe envisage un closing au second semestre 2017 sans qu'il n'y ait aucune garantie que l'opération soit réalisée.

La réalisation de l'opération permettrait au Groupe de disposer d'un portefeuille d'activités cohérent offrant de fortes synergies. Cegedim n'envisage pas d'autres cessions.

Cegedim est accompagné sur cette opération par le cabinet de conseil Ohana & Co et par le cabinet d'avocats Freshfields Bruckhaus Deringer.

2.3 Effectifs

Au 30 juin 2017, le Groupe Cegedim emploie 4 251 collaborateurs dans le monde, soit une progression de 189 collaborateurs, ou 4,7%, par rapport au 31 décembre 2016 (4 062 collaborateurs) et une progression de 365 collaborateurs, ou 9,4% par rapport au 30 juin 2016, (3 886 collaborateurs).

2.3.1 Effectifs par zone géographique

	30.06.2017	30.06.2016
France	2 890	2 651
EMEA hors France	1 146	993
Amérique	215	242
Groupe Cegedim	4 251	3 886

2.3.2 Effectifs par division

	30.06.2017	30.06.2016
Assurance santé, RH et e-santé	2 278	1 877
Professionnels de santé	1 714	1 701
Activités non réparties	259	308
Groupe Cegedim	4 251	3 886

2.4 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.4.1 Facteurs de risques

Une description complète des principaux risques est disponible dans le *Document de Référence 2016* déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 mars 2017 sous le numéro D.17-0255 au chapitre 2.4 Facteurs de risques et assurances de la page 49 à la page 63. Au cours des six premiers mois de 2017, Cegedim n'a pas constaté de changements significatifs.

2.4.2 Transactions entre parties liées

Une description des transactions avec les parties liées est disponible au chapitre 9.5 page 215 et dans la note 5.3 page 112 du chapitre 4.6 du *Document de Référence 2016* de Cegedim déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 mars 2017 sous le numéro D.17-0255. Au cours des six premiers mois de 2017, Cegedim n'a identifié aucune autre transaction significative avec les parties liées.

2.5 Examen de la situation financière du Groupe Cegedim

2.5.1 Comptes de résultat consolidé du premier semestre 2017

En millions d'euros		30.06.2017	30.06.2016	Variation
Chiffre d'affaires	M€	230,6	215,5	+7,0%
Achats consommés	M€	-16,6	-17,0	-2,3%
Charges externes	M€	-66,4	-63,3	+5,0%
Frais de personnel	M€	-109,8	-103,7	+5,9%
Autres charges et produits	M€	4,6	4,7	
EBITDA	M€	33,2	26,8	+23,6%
Marge EBITDA	%	14,4	12,5	+193bps
Dotations aux amortissements	M€	-19,6	-16,4	+19,1%
EBIT avant éléments exceptionnels	M€	13,6	10,4	+30,6%
Marge EBIT avant éléments exceptionnels	%	5,9	4,8	+107bps
Éléments exceptionnels	M€	-11,7	-3,7	+214,1%
EBIT	M€	1,9	6,7	-72,0%
Marge EBIT	%	0,8	3,1	-228bps
Coût de l'endettement financier net	M€	-3,3	-23,9	-86,3%
Total d'impôt	M€	-2,3	-1,7	+36,8%
Résultat net consolidé des activités poursuivies	M€	-3,7	-19,0	-80,2%
Résultat net des activités destinées à être cédées	M€	0,0	-0,8	n.m.
Résultat net part du groupe	M€	-3,8	-19,8	n.s.

A compter du 30 juin 2017, le Groupe a décidé de mettre en application la recommandation de l'ANC 2013-03 rendant possible la présentation, au niveau du résultat opérationnel consolidé, de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence. Ainsi les comptes 2016 ont été retraités comme indiqué dans les principes comptables page 43.

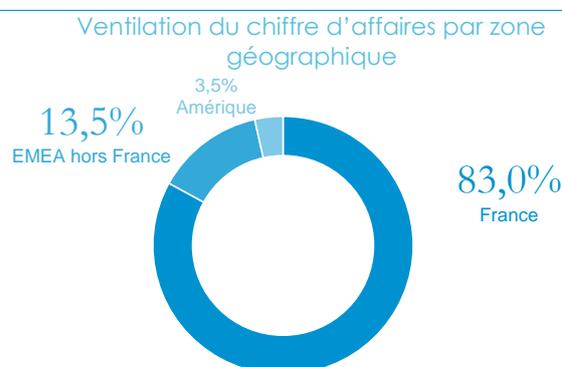
Le chiffre d'affaires a progressé de 15,1 millions d'euros, soit 7,0%, pour s'établir à 230,6 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 215,5 millions d'euros au premier semestre 2016. Hors effet défavorable de conversion de devises de 1,2% et effet favorable de périmètre de 1,8% le chiffre d'affaires a progressé de 6,4%.

L'effet défavorable de conversion de devises de 2,6 millions d'euros, soit 1,2%, est principalement dû à un impact négatif de la Livre Sterling (10,9% du chiffre d'affaires) de 2,8 millions d'euros.

L'effet favorable de périmètre de 3,9 millions d'euros, soit 1,8%, est principalement dû à l'acquisition de la société *Futuramedia* en France en novembre 2016.

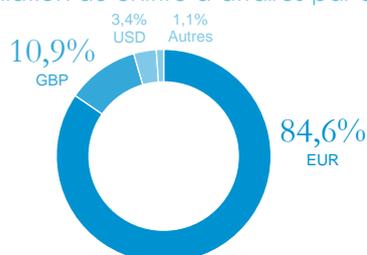
Au premier semestre 2017, en organique, l'ensemble des divisions progressent. La division *Assurance santé, RH et e-services* de 9,8%, la division *Professionnels de santé* de 1,4% et la division *Activités non réparties* de 26,2%.

Par zone géographique, la contribution de la France progresse de 2,9 points à 83,0% alors que l'EMEA (hors France) et les Amériques reculent respectivement de 2,5 et 0,3 points à respectivement 13,5% et 3,5%.



La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes devises évolue peu par rapport à la même période il y a un an : l'Euro progresse de 3,3 points à 84,6% alors que la Livre Sterling et le dollar US reculent respectivement de 2,9 et 0,4 points à respectivement 10,9% et 3,4%. Les autres devises sont stables à 1,1%.

Ventilation du chiffre d'affaires par devise



Par division, la répartition du chiffre d'affaires évolue peu. La division *Assurance santé, RH et e-services* progresse de 3,0 points à 60,8% alors que la division *Professionnels de santé* recule de 3,1 points à 38,7%. La division *Activités non réparties* demeure relativement stable à 0,9%.

Répartition du chiffre d'affaires par division



Charges d'exploitation

Les achats consommés ont reculé de 0,4 million d'euros, soit 2,3%, pour s'établir à 16,6 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 17,0 millions d'euros au premier semestre 2016. Ils représentaient 7,2% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 7,9% au premier semestre 2016. Ce recul des achats consommés résulte principalement de l'évolution des activités d'informatisation des médecins au Royaume-Uni.

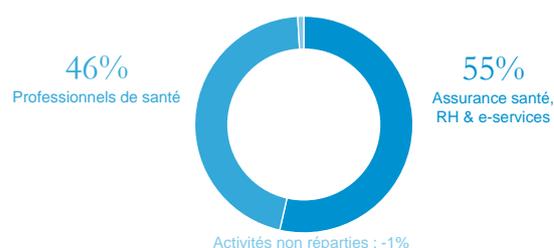
Les charges externes ont progressé de 3,1 millions d'euros, soit 5,0%, pour s'établir à 66,4 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 63,3 millions d'euros au premier semestre 2016. Elles représentaient 28,8% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 29,4% au premier semestre 2016. Cette progression résulte principalement d'un recours accru au personnel intérimaire dans le cadre de la migration et du développement des offres du Groupe.

Les frais de personnel ont progressé de 6,1 millions d'euros, soit 5,9%, pour s'établir à 109,8 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 103,7 millions d'euros au premier semestre 2016. Ils représentaient 47,6% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 48,1% au premier semestre 2016. Cette progression est le reflet d'une augmentation des effectifs principalement liée au lancement de l'offre BPO de *Cegedim Insurance Solutions* et du renforcement des équipes de R&D afin d'assurer la transition vers le SaaS. Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) introduit en France en 2013 vient réduire les charges de personnel. Au premier semestre 2017, l'impact sur les frais de personnel est une réduction de 1,8 million d'euros contre une réduction de 1,3 million d'euros au premier semestre 2016.

L'EBITDA a progressé de 6,3 millions d'euros, soit 23,6%, pour s'établir à 33,2 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 26,8 millions au premier semestre 2016. Il représentait 14,4% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 12,5% au premier semestre 2016. Cette progression de l'EBITDA reflète principalement l'évolution du chiffre d'affaires, des achats consommés, des charges externes et des frais de personnel (voir ci-dessus).

La division *Assurance santé, RH et e-services* a généré 55% de l'EBITDA consolidé du Groupe au premier semestre 2017 contre 46% pour division *Professionnels de santé* alors que la division *Activités non réparties* contribue négativement pour 1%.

Répartition de l'EBITDA par division

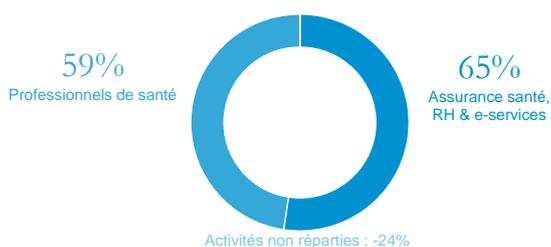


L'EBIT avant éléments exceptionnels (*Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels*) a progressé de 3,2 millions d'euros, soit 30,6% pour s'établir à 13,6 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 10,4 millions d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 5,9% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 4,8% au premier semestre 2016. Cette progression reflète principalement la progression de 6,3 millions d'euros de l'EBITDA contrebalancé par l'accroissement de 3,1 million d'euros des dotations aux amortissements, passant de 16,4 millions d'euros au premier semestre 2016 à 19,6 millions d'euros. L'essentiel de cette augmentation de 3,1 millions d'euros résulte de l'accroissement de 2,1 millions d'euros de l'amortissement de la R&D sur la période qui

s'établissent à 13,1 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 10,8 millions d'euros au premier semestre 2016.

La division *Assurance santé, RH et e-services* a généré 65% de l'EBIT consolidé avant éléments exceptionnels du Groupe au premier semestre 2017 contre 59% pour division *Professionnels de santé* alors que la division *Activités non réparties* contribue négativement pour 24%.

Répartition par division de l'EBIT avant éléments exceptionnels



Les éléments exceptionnels représentaient, au premier semestre 2017, une charge de 11,7 million d'euros contre une charge de 3,7 millions d'euros au premier semestre 2016. Cette progression résulte principalement de l'impact de la dépréciation accélérée des immobilisations incorporelles aux Etats-Unis pour 8,5 millions d'euros. Sans cette dépréciation, les éléments exceptionnelles seraient quasiment au même niveau en juin 2017 qu'en juin 2016.

Ventilation par nature des éléments exceptionnels

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Provisions et dépréciations	-8,1	-
Frais de restructurations	-2,5	-2,5
Autres produits et charges non courants	-1,1	-1,2
Eléments exceptionnels	-11,7	-3,7

Ventilation par division

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Assurance santé, RH & e-services	-0,7	-0,3
Professionnels de santé	-9,7	-3,0
Activités non réparties	-1,4	-0,5
Eléments exceptionnels	11,7	-3,7

L'EBIT a reculé de 4,8 millions d'euros, pour s'établir à 1,9 million d'euros au premier semestre 2017 contre 6,7 million d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 0,8% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 3,1% au premier semestre 2016. Ce recul résulte de l'accroissement des éléments exceptionnels de 8,0 millions d'euros partiellement contrebalancé par la progression de 3,2 millions d'euros du résultat opérationnel avant éléments exceptionnels.

Charges financières

Le coût de l'endettement financier net a reculé de 20,6 millions d'euros, soit 86,3%, pour s'établir à 3,3 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 23,9 millions d'euros au premier semestre 2016. Ce recul reflète l'impact positif des opérations de refinancement intervenues au premier semestre 2016.

La charge d'impôts s'établit à une charge de 2,3 millions d'euros au premier semestre 2017 contre une charge de 1,7 million d'euros au premier semestre 2016. Cette évolution reflète principalement la hausse du résultat des sociétés françaises intégrées fiscalement.

Résultat net

Le résultat net consolidé des activités poursuivies

s'établit en perte de 3,7 millions d'euros au premier semestre 2017 contre une perte de 19,0 millions d'euros au premier semestre 2016. Cette amélioration de 15,2 millions d'euros du résultat net consolidé des activités poursuivies reflète l'évolution de l'EBIT, des éléments exceptionnels, du coût de l'endettement financier net et de la charge d'impôts (voir précédemment).

Le résultat net des activités cédées s'établissait en perte de 0,8 million d'euros au premier semestre 2016. Au 30 juin 2017 aucune activité n'a été classée en activité visant à être cédée. Après prise en compte des intérêts minoritaires le résultat consolidé net par du groupe s'établit en perte de 3,7 millions d'euros au premier semestre 2017, contre une perte de 19,8 millions d'euros au premier semestre 2016.

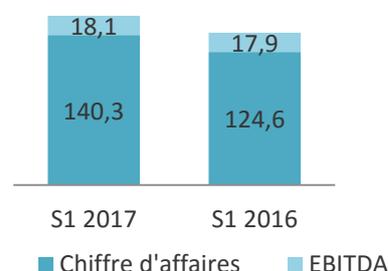
Le résultat par action avant éléments exceptionnels

s'établit en perte de 0,0 euro au premier semestre 2017 contre une perte de 1,1 euro un an plus tôt. Le résultat net par action ressort en perte de 0,3 euro au premier semestre 2017 contre une perte de 1,4 euro un an plus tôt

2.5.2 Examen de la situation financière par division

2.5.2.1 Division Assurance santé, RH et e-services

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016	Variation
Chiffre d'affaires	140,3	124,6	+12,6%
EBITDA	18,1	17,9	+1,4%
Marge EBITDA	12,9%	14,3%	-142bps
Dotation aux amortissements	-9,3	-7,3	+28,0%
EBIT avant éléments exceptionnels	8,8	10,6	-16,8%
Marge EBIT	6,3%	8,5%	-222bps
Éléments exceptionnels	-0,7	-0,3	+160,6%
EBIT	8,1	10,3	-21,2%



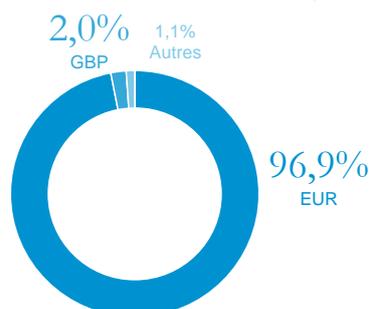
Le chiffre d'affaires de la division *Assurance santé, RH et e-services* a progressé de 15,7 millions d'euros, soit 12,6%, pour s'établir à 140,3 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 124,6 millions d'euros au premier semestre 2016. Les effets de conversion de devises ont un effet négatif de 0,3%. L'acquisition de *Futuramedia*, en novembre 2016 en France, a contribué positivement à hauteur de 3,1%. En données organique, le chiffre d'affaires progresse de 9,8% sur la période.

La division *Assurance santé, RH et e-services* a contribué pour 60,8% au chiffre d'affaires Groupe au premier semestre 2017, contre 57,8% au premier semestre 2016.

Par zone géographique, la contribution de la France progresse de 0,8 point à 96,9% alors que l'EMEA (hors France) recule de 0,8 point à 3,1%.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes devises évolue peu par rapport à la même période il y a un an : l'Euro progresse de 0,8 point à 96,9%, alors que la Livre sterling recule de 0,7 point à 2,0% et que les autres devises demeurent quasiment stables à 1,1%.

Ventilation du chiffre d'affaires par devise



Cette progression du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 résulte principalement :

- Du maintien d'une trajectoire de croissance à deux chiffres de l'activité de *Cegedim SRH*, à la suite du démarrage de nombreux clients sur la plateforme SaaS de gestion des ressources humaines.
- De la forte dynamique commerciale permettant le démarrage de nombreux nouveaux clients sur la plateforme SaaS d'échanges dématérialisés, *Global Information Services*, incluant les plateformes de paiement. Ainsi *Cegedim e-business* affiche une croissance à deux chiffres de l'activité, au cours des deux premiers trimestres de 2017 ;
- D'une progression à deux chiffres de l'activité BPO pour le monde de l'assurance santé et des mutuelles avec *iGestion* ;
- De la poursuite de la tendance positive observée au cours des trimestres précédents au sein de l'activité de traitement de flux de tiers payant ;
- D'une légère croissance de l'activité logiciels et services dédiés à l'assurance de personnes malgré l'effet du basculement en mode SaaS.

L'**EBITDA** a très légèrement progressé de 0,3 million d'euros, soit 1,4%, pour s'établir à 18,1 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 17,9 millions d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 12,9% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 14,3% au premier semestre 2016.

Cette légère progression de l'EBITDA résulte principalement :

- De la forte amélioration de la rentabilité de **Cegedim e-business**, reflétant la dynamique de croissance de la plateforme SaaS d'échange digitaux incluant les plateformes de paiement et de digitalisation des processus ainsi que l'impact positif des investissements consentis l'an dernier.
- De l'activité **RNP et Futuramedia**, spécialiste de l'affichage classique et digital pour les vitrines des pharmacies en France à la suite d'une intégration réussie de l'offre digitale de **Futuramedia**.
- De la stabilité de l'EBITDA de **Cegedim SRH** malgré le démarrage de nombreux clients entre autre en BPO.

Elle a été partiellement contrebalancée par le recul de la profitabilité des activités :

- **iGestion** à la suite des démarrages de clients en BPO ;
- Des flux de tiers payant avec le développement des offres à destination de l'hospitalier ;
- **Cegedim Insurance Solutions** à la suite du basculement en mode SaaS des principales offres.

L'**EBIT avant éléments exceptionnels** (*Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels*) a reculé de 1,8 million d'euros, soit 16,8%, pour s'établir à 8,8 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 10,6 millions d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 6,3% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 8,5% au premier semestre 2016. Ce recul de l'EBIT reflète principalement la quasi-stabilité de l'EBITDA et l'accroissement de 2,0 millions d'euros des dotations aux amortissements.

2.5.2.2 Division Professionnels de santé

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016	Variation	
Chiffre d'affaires	88,4	89,4	-1,1%	
EBITDA	15,4	8,5	+80,2%	
Marge EBITDA	17,4%	9,5%	+784bps	
Dotation aux amortissements	-7,4	-6,5	+13,5%	
EBIT avant éléments exceptionnels	8,0	2,0	+293,0%	
Marge EBIT	9,0%	2,3%	677bps	
Éléments exceptionnels	-9,7	-3,0	+225,9%	
EBIT	-1,7	-0,9	-81,1%	

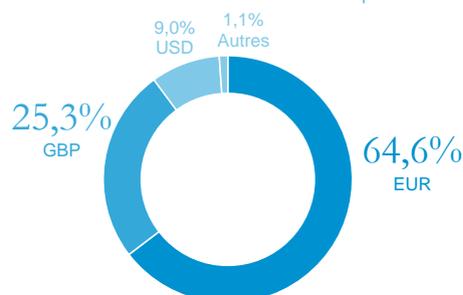
Le chiffre d'affaires de la division *Professionnels de santé* a reculé de 1,0 million d'euros, soit 1,1%, pour s'établir à 88,4 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 89,4 millions d'euros au premier semestre 2016. Les effets de change ont contribué négativement à hauteur de 2,5%. Il n'y a quasiment pas d'effet périmètre. En données organiques, le chiffre d'affaires est en progression de 1,4% sur la période.

La division *Professionnels de santé* a contribué pour 38,3% au chiffre d'affaires Groupe au premier semestre 2017, contre 41,5% au premier semestre 2016.

Par zone géographique, la contribution de la France progresse de 3,0 points à 60,5%, alors que l'EMEA (hors France) recule de 2,9 points à 30,4%. Les Amériques demeurent quasiment stables à 9,1%.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes devises évolue peu par rapport à la même période il y a un an : l'Euro progresse de 4,5 points à 64,6% alors que la Livre Sterling recule de 4,4 points à 25,3%. Le dollar US et les autres devises restent quasiment inchangés à respectivement 9,0% et 1,1%.

Ventilation du chiffre d'affaires par devise



La progression du chiffre d'affaires au deuxième trimestre permet de largement compenser le recul du premier trimestre. Cette tendance positive résulte principalement de la performance :

- A deux chiffres au deuxième trimestre de *Pulse*, informatisation des médecins et activité RCM aux Etats-Unis. L'activité RCM, offre de type BPO, se développe fortement avec une croissance à deux chiffres sur le semestre.
- Des activités d'informatisation des médecins belges, espagnols et français et des infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, sages-femmes et podologues en France.
- Des activités d'informatisation des pharmaciens français qui grâce à la nouvelle offre, *Smart Rx*, lancée en septembre dernier renoue avec la croissance au deuxième trimestre. Le carnet de commandes confirme sa bonne dynamique par rapport à la même période de l'an dernier.
- Positive sur le semestre de la base de données scientifique d'aide à la prescription et à la délivrance des médicaments et des produits de santé, *BCB*.
- De l'activité de location financière, *Cegelease*.

Cette performance est partiellement contrebalancée par le recul du chiffre d'affaires de l'activité d'informatisation des médecins au Royaume-Uni dans l'attente de la sortie de la version complète de l'offre en mode SaaS. Les premiers modules commercialisés en début d'année ont été très bien accueillis par le marché.

L'EBITDA a progressé de 6,8 millions d'euros, soit 80,2% pour s'établir à 15,4 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 8,5 millions d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 17,4% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 9,5% au premier semestre 2016.

Cette progression de l'EBITDA résulte principalement des activités d'informatisation des Médecins en France, Belgique, Espagne et USA et de l'activité de location financière, *Cegelease*. Elle a été partiellement contre balancée par l'informatisation des médecins au Royaume-Uni dans l'attente de la sortie de la version complète de l'offre en mode SaaS.

L'EBIT avant éléments exceptionnels (*Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels*) a progressé de 6,0 millions, soit 293,0%, pour s'établir à 8,0 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 2,0 millions d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 9,0% du chiffre au premier semestre 2017 contre 2,3% au premier semestre 2016. Cette progression reflète l'évolution positive de 6,8 millions d'euros de l'EBITDA et l'accroissement des dotations aux amortissements pour 0,9 million d'euros.

2.5.2.3 Division Activités non réparties

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016	Variation	
Chiffre d'affaires	2,0	1,6	+26,2%	
EBITDA	-0,3	0,5	n.m.	
Marge EBITDA	-15,4%	28,8%	n.p.	
Dotation aux amortissements	-2,9	-2,7	+8,7%	
EBIT avant éléments exceptionnels	-3,2	-2,2	-44,6%	
Marge EBIT	-161,7%	-141,0%	n.p.	
Eléments exceptionnels	-1,4	-0,5	+171,2%	
EBIT	-4,6	-2,7	+67,9%	

Le chiffre d'affaires de la division *Activités non réparties* a progressé de 0,4 million d'euros, soit 26,2%, pour s'établir à 2,0 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 1,6 million d'euros au premier semestre 2016. Il n'y a pas d'effet de change et aucune cession, ni acquisition.

La division *Activités non réparties* a contribué pour 0,9% au chiffre d'affaires Groupe au premier semestre 2017, contre 0,7% au premier semestre 2016.

Cette évolution reflète un retour à un niveau de facturation normal.

L'EBITDA a évolué négativement de 0,8 million d'euros, soit 167,6%, pour s'établir en perte de 0,3 million d'euros au premier semestre 2017 contre un gain de 0,5 million d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 15,4% du chiffre d'affaires au premier

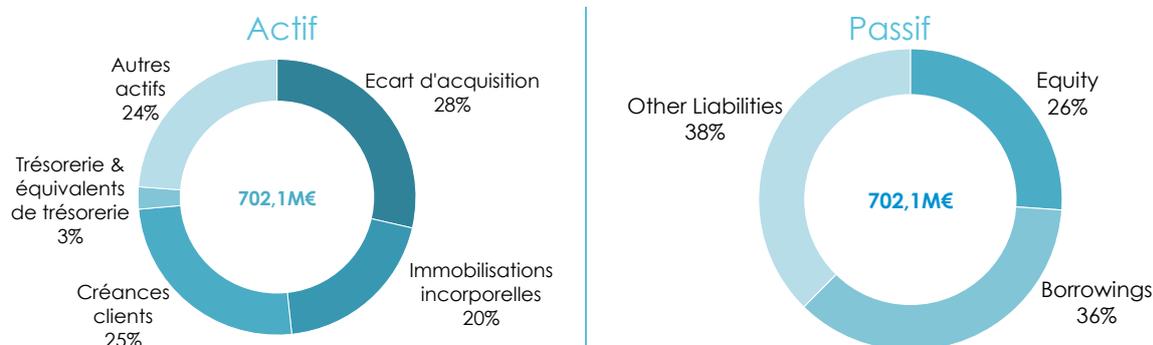
semestre 2017 contre 28,8% au premier semestre 2016. Cette évolution négative de l'EBITDA reflète principalement l'impact des loyers liés au déménagement du siège social intervenu en 2016.

L'EBIT avant éléments exceptionnels (*Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels*) évolue négativement de 1,0 million d'euros, soit 44,6%, pour s'établir en perte de 3,2 million d'euros au premier semestre 2017 contre une perte de 2,2 millions d'euros au premier semestre 2016. Il représentait 161,7% du chiffre d'affaires au premier semestre 2017 contre 141,0% au premier semestre 2016. Cette évolution négative de l'EBIT reflète principalement le recul de 0,8 million d'euros de l'EBITDA et l'accroissement de 0,2 million d'euros des dotations aux amortissements.

2.5.3 Structure Financière au 30 juin 2017

2.5.3.1 Bilan consolidé simplifié

BILAN CONSOLIDE SIMPLIFIE



En millions d'euros	Note	30.06.2017	31.12.2016	Variation
Actif				
Ecart d'acquisition		201,0	199,0	+1,0%
Immobilisation incorporelles		138,2	139,4	-0,9%
Immobilisation corporelles		33,7	32,2	+4,7%
Immobilisation financières	a	19,7	8,7	+125,7%
Autres actifs non courants	b	38,1	38,3	-0,4%
Total actif non courant		460,4	447,3	+2,9%
Créances clients : part à moins d'un an		147,9	167,4	-11,6%
Trésorerie et équivalents		18,1	20,8	-13,0%
Autres actifs courants		75,8	73,7	+2,9%
Total actif courant		241,8	261,8	-7,7%
Total actif		702,1	709,1	-1,0%
Passif				
Dettes financières long terme	c	251,0	244,0	+2,9%
Autres passifs non courants		47,0	45,1	+4,0%
Total passif non courant		297,9	289,1	+3,0%
Dettes financières court terme	c	4,1	3,6	+14,3%
Autres passifs courants	d	216,6	227,4	-4,8%
Total passif courant		220,7	231,0	-4,5%
Total passif (hors capitaux propres)		518,6	520,1	-0,3%
Capitaux propres	e	183,6	188,9	-2,8%
Total passif		702,1	709,1	-1,0%

a) Hors titres des sociétés mises en équivalence.

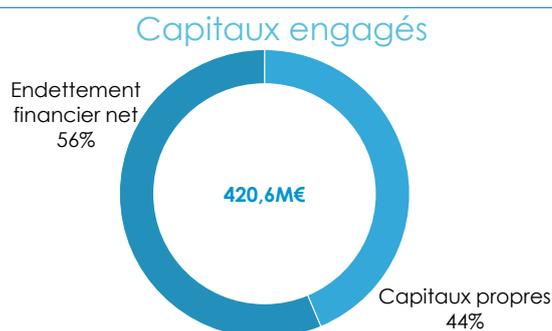
b) Incluant des impôts différés pour 27,3 millions d'euros au 30 juin 2017 et 28,8 millions d'euros au 31 décembre 2016.

c) Les dettes financières long terme et court terme comprennent la participation pour un montant de 7,2 millions d'euros au 30 juin 2017 et 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2016.

d) Incluant les « dettes fiscales et sociales » pour 72,4 millions d'euros au 30 juin 2017 et 78,8 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cela inclut la TVA, la participation en France et aux Etats-Unis, les provisions pour congés payés, les contributions à la sécurité sociale en France, les couvertures d'assurance en France et les bonus.

e) Incluant les intérêts minoritaires pour 0,0 million d'euros au 30 juin 2017 et 0,0 million d'euros au 31 décembre 2016.

ENDETTEMENT FINANCIER NET



En millions d'euros	Note	30.06.2017	31.12.2016	Variation	30.06.2016
Dettes financières long terme		251,0	244,0	+2,9%	223,0
Dettes financières court terme		4,1	3,6	+14,3%	4,3
Dettes brutes		255,1	247,6	+3,0%	227,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie		18,1	20,8	-13,0%	10,8
Endettement financier net		237,0	226,8	+4,5%	216,6
Capitaux propres		183,6	188,9	-2,8%	198,4
Gearing	f	1,3	1,2	+7,5%	1,1

f) Ratio d'endettement financier net sur capitaux propres.

La structure de la dette au 30 juin 2017 est la suivante :

- Crédit revolving de 200 millions d'euros, dont 200 millions d'euros tirés au 30 juin 2017, arrivant à échéance le 14 janvier 2021 ;
- Prêt de FCB de 45,1 millions d'euros arrivant à échéance en janvier 2021 ;
- 24,0 millions d'euros de facilités de découvert dont 0,0 million d'euros utilisés au 30 juin 2017.

Le tableau ci-dessous présente les principaux financements de Cegedim en date du 30 juin 2017.

En millions d'euros	Total	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Facilité de crédit revolving	200,0	-	-	200,0
Prêt FCB	45,1	-	-	45,1
Facilité de découvert	0,0	0,0	-	-
Total	245,1	0,0	-	245,1

Le Groupe utilise également des lignes d'affacturages déconsolidant dont 20,6 millions d'euros utilisé au 30 juin 2017.

Taux d'intérêt

Au deuxième semestre 2016 la marge applicable sur les tirages au titre de la facilité de crédit revolving était de 1,40%. Au premier semestre 2017, la marge applicable sur les tirages au titre de la facilité de crédit revolving est de 1,40%.

Le prêt FCB porte intérêt à un taux supérieur de 200 bps au taux applicable dans le cadre de l'accord de la facilité de crédit revolving. L'intérêt est payable chaque semestre, le 30 juin et le 31 décembre.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

Le total bilan consolidé s'élevait à 702,1 millions d'euros au 30 juin 2017, en recul de 1,0% par rapport au 31 décembre 2016.

Les écarts d'acquisition représentaient 201,0 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 199,0 millions d'euros à fin décembre 2016. Cette progression de 2,0 millions d'euros, soit 1,0% s'explique principalement par l'impact, pour 3,1 millions d'euros, des acquisitions de *B.B.M. Systems* et d'*Adaptive Apps* au UK partiellement contrebalancé par le renforcement de l'euro vis-à-vis de certaines devises étrangères principalement la Livre Sterling pour 0,8 millions d'euros et le dollars US pour 0,2 million d'euros. Les écarts d'acquisition représentaient 28,6% du total du bilan au 30 juin 2017, contre 28,1% au 31 décembre 2016.

Les immobilisations incorporelles ont reculé de 1,3 million d'euros soit 0,9%, pour s'établir à 138,2 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 139,4 millions d'euros au 31 décembre 2016, reflétant principalement le fait que les amortissements des frais de développement incluant la dépréciation de 8,5 millions d'euros liée à Pulse compensent quasiment l'augmentation sur la période des frais de développement capitalisés. La part des immobilisations incorporelles dans le total bilan représentait 19,7% au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016.

Les immobilisations corporelles ont progressé de 1,5 millions d'euros, soit 4,7%. Elles s'élevaient à 33,7 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 32,2 millions d'euros au 31 décembre 2016. La part des immobilisations corporelles dans le total bilan représentait 4,8% au 30 juin 2017 contre 4,5% au 31 décembre 2016.

Les créances clients ont reculé de 19,3 millions d'euros, soit 9,8%, pour s'établir à 177,6 millions d'euros à fin juin 2017 contre 196,9 millions d'euros à fin décembre 2016.

- La part à plus d'un an a très légèrement progressé de 0,2 million d'euros, soit 0,5%, pour s'établir à 29,7 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 29,6 millions d'euros au 31 décembre 2016. Leur part dans le total bilan représentait 4,2% au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016.
- La part à moins d'un an a reculé de 19,5 millions d'euros, soit 11,6%, pour s'établir à 147,9 millions d'euros contre 167,4 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ce recul s'explique principalement par la mise en place du programme d'affacturage au premier semestre 2017. Leur part dans le total bilan représentait 21,1% au 30 juin 2017 contre 23,6% au 31 décembre 2016.

La part des créances clients dans le total bilan représentait 25,3% au 30 juin 2017 contre 27,8% au 31 décembre 2016.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie

s'établissaient à 18,1 millions d'euros au 30 juin 2017, en recul de 2,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016. Ce recul résulte principalement d'une génération de trésorerie liée à l'activité avant coût de l'endettement financier net et impôts de 34,1 millions d'euros, du décaissement de 2,2 millions d'euros de l'impôt et du dégagement de 3,8 millions d'euros du BFR, et à une génération de trésorerie de 3,9 millions d'euros liée aux opérations de financement principalement à la suite d'un tirage complémentaire du crédit revolving. Cette évolution a été contrebalancée par 41,9 millions d'euros de décaissement de trésorerie liés aux opérations d'investissement. Pour plus de détails se reporter aux commentaires sur le tableau de flux du point 2.5.3.2 page 29. La trésorerie et équivalents de trésorerie représentaient 2,6% du total bilan au 30 juin 2017 contre 2,9% au 31 décembre 2016.

La dette financière à long terme a progressé de 7,0 millions d'euros, soit 2,9%, s'établissant à 251,0 millions d'euros contre 244,0 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette progression reflète principalement le tirage de 10,0 millions d'euros de la facilité de crédit revolving au cours du premier semestre 2017 afin de financer le prêt consenti par Cegedim au groupement constitué avec le client Klesia pour la gestion de l'activité BPO partiellement contre balancé par le paiement des compléments de prix sur *Activus* et *Nightingale* pour 2,3 millions d'euros et par un recul de la partie long terme de la participation des salariés pour 0,7 million d'euros. Les dettes à long terme comprennent la dette de participation des salariés pour un montant total de 5,2 millions d'euros à fin juin 2017 contre 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les dettes à court terme ont progressé de 0,5 millions d'euros, soit 14,3%, s'établissant à 4,1 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 3,6 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette progression résulte principalement de l'accroissement de 0,4 million d'euro de la participation des salariés. Les dettes à court terme comprennent la dette de participation des salariés pour un montant total de 2,0 millions d'euros à fin juin 2017 contre 1,6 million d'euros au 31 décembre 2016.

Le total des dettes financières s'élève à 255,1 millions d'euros au 30 juin 2017 en progression de 7,5 millions d'euros, soit 3,0%. Le total des dettes financières nettes s'élève à 237,0 millions d'euros, en progression de 10,2 millions d'euros par rapport à il y a six mois. Elles représentaient 129,1% des capitaux propres au 30 juin 2017 contre 120,0% au 31 décembre 2016.

Les dettes à long et court terme comprennent la dette de participation des salariés pour un montant total de 7,2 millions d'euros et 2,5 million d'euros d'autres dettes à fin juin 2017.

Evolution de la dette financière nette

En millions d'euros	Dette financière nette
30.06.2015	165,7
31.12.2015	167,6
30.06.2016	216,6
31.12.2016	226,8
30.06.2017	237,0

Les capitaux propres ont reculé de 5,4 millions d'euros, soit 2,8%, s'établissant à 183,6 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 188,9 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette évolution résulte

principalement de la perte de 3,7 millions d'euros du résultat net consolidé part du groupe et de la variation négative des réserves de conversion pour 2,0 millions d'euros partiellement compensé par la couverture des flux de trésorerie pour 0,3 million d'euros. Les capitaux propres représentaient 26,1% du total bilan à fin juin 2017, contre 26,6% à fin décembre 2016.

Engagements hors bilan

Cegedim S.A. donne des garanties et des sûretés, en lien avec des obligations financières ou opérationnelles de ses filiales dans le cours normal des affaires. Les cautions existantes au 31 décembre 2016 ont évolué de manière non significative au cours du premier semestre 2017. Voir note 10.4 des annexes aux comptes consolidés condensés.

2.5.3.2 Source et montant des flux de trésorerie consolidés

RESUME DU TABLEAU DE FLUX TRESORERIE

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Cash-flow brut	34,1	29,2
Impôt versé	-2,2	-2,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	+3,8	-10,6
Flux de trésorerie générés par l'activité	35,6	16,3
<i>Dont flux de trésorerie générés par les activités non poursuivies</i>	0,0	-0,2
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-41,9	-29,9
<i>Dont flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies</i>	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	3,9	-202,3
<i>Dont flux de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies</i>	0,0	0,0
Variation de trésorerie hors effet devises	-2,3	-215,9
Incidence des variations de cours de devises	-0,4	-0,8
Variation de trésorerie	-2,7	-216,8
Trésorerie nette d'ouverture	20,7	228,1
Trésorerie nette de clôture	18,0	11,3

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX

La génération de trésorerie provenant des activités d'exploitation a augmenté de 19,4 millions d'euros pour s'établir à 35,6 million d'euros au 30 juin 2017 contre 16,3 millions d'euros au 30 juin 2016. Cette amélioration reflète principalement une diminution de 20,6 millions d'euros du coût de l'endettement net et une nette diminution de 14,4 millions d'euros du BFR.

Le Besoin en fonds de roulement fluctue sous l'influence de plusieurs facteurs, notamment des variations saisonnières et de l'efficacité dans le recouvrement des créances. Historiquement, Cegedim a financé son besoin en fonds de roulement grâce à sa trésorerie, au crédit revolving et à des facilités de découvert.

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit en un dégagement de 3,8 millions d'euros au 30 juin 2017 contre un besoin de 10,6 millions d'euros douze mois plus tôt. Soit une diminution de 14,4 millions d'euros. Cette réduction du BFR reflète principalement l'évolution favorable des créances clients à la suite de la mise en place de l'affacturage déconsolidant partiellement contrebalancé par l'évolution défavorable des dettes fournisseur et des dettes fiscales.

Le cash-flow libre opérationnel s'établit à un dégagement de 6.1 millions d'euros contre un besoin de 12,0 millions d'euros. Cette amélioration de 18,1 millions d'euros s'explique principalement par la réduction du BFR et une hausse du cash-flow brut.

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	34,1	29,2
Variation du BFR	+3,8	-10,6
Impôts versé	-2,2	-2,3
Flux de trésorerie généré par l'activité	35,6	16,3
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-29,7	-28,8
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,2	0,5
Cash-flow libre opérationnel	+6,1	-12,1

Le décaissement de trésorerie lié aux activités d'investissement a progressé de 12,0 millions d'euros pour s'établir à un décaissement de 41,9 millions d'euros au 30 juin 2017 contre un décaissement de 29,9 millions d'euros au 30 juin 2016. Cette évolution reflète principalement le prêt de 9M€ consenti par Cegedim au groupement constitué avec le client Klesia pour la gestion de l'activité BPO.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2016
R&D immobilisée	-22,5	-18,7
Investissement de maintenance	-6,5	-9,8
Acquisition / Cession	-3,0	-1,4
Total dépenses d'investissement	-32,1	-29,9

Les dépenses d'investissement sont en hausse par rapport aux années précédentes hors impact des acquisitions et des cessions. Historiquement, il s'agit principalement des coûts de R&D, des investissements de maintenance et des acquisitions/cessions. Il n'existe pas d'engagements de dépenses d'investissement. La flexibilité est maintenue afin d'ajuster, de temps à autre, le niveau des dépenses

d'investissement en fonction des besoins de l'activité de Cegedim.

Au 30 juin 2017, les dépenses d'investissement se sont établies à 32,1 millions d'euros, en hausse de 2,2 millions d'euros par rapport au 30 juin 2016. Ces dépenses d'investissement se répartissent en 22,5 millions d'euros de R&D immobilisées, 6,5 millions d'euros d'investissement de maintenance et 3,0 millions d'euro en acquisition. Ces dépenses représentent 13,9% du chiffre d'affaires Groupe du premier semestre 2017.

Les frais liés au personnel de Recherche et Développement représentent 10,7% du chiffre d'affaires Groupe des douze derniers mois. Ce pourcentage, tout en ne constituant pas un objectif, est en hausse par rapport aux années précédentes. Environ la moitié des dépenses de R&D est immobilisée selon les normes IAS 38, qui stipulent (i) que l'immobilisation incorporelle doit être clairement identifiée et que les coûts associés doivent être séparables et évalués de façon fiable, (ii) que la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle doit être démontrée et (iii) que la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables doit être démontrée.

Au 30 juin 2017, 22,5 millions d'euros de coûts de R&D ont été capitalisés en progression de 3,9 millions d'euros par rapport au 30 juin 2016. Ce montant vient en moins des frais de personnels et des charges externes. Le restant des dépenses de R&D est enregistré en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le besoin de trésorerie lié aux activités de financement a diminué de 206,3 millions d'euros pour s'établir à un encaissement de 3,9 millions d'euros au 30 juin 2017 contre un décaissement de 202,3 millions d'euros au 30 juin 2016. Cette évolution reflète principalement l'impact des opérations de refinancement de la dette intervenues au premier semestre 2016. Le flux de trésorerie positif lié aux activités de financement provient principalement d'un tirage complémentaire de 10 millions d'euro du Crédit Revolver afin de financer le prêt consenti par Cegedim au groupement constitué avec le client Klesia pour la gestion de l'activité BPO.

Les variations de trésorerie issues des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement se traduisent par une variation négative de la trésorerie de 2,7 millions d'euros à fin juin 2017 incluant 0,4 million d'euros d'incidence négative des variations de cours des devises.

2.6 Perspectives

L'activité de Cegedim est essentiellement impactée par les évolutions affectant les acteurs du monde de la santé qui sont les principaux clients du Groupe. Les principaux impacts sont d'ordres : réglementaires, économiques, technologiques, démographiques et comportementales.

Le Groupe bénéficie des réformes de santé engagées par les états, des nouveaux modes d'exercice de la santé, du développement rapide des nouvelles technologies et des évolutions des relations entre acteurs du monde de la santé. Il bénéficie de la hausse des dépenses de santé, suite au vieillissement de la population et au développement des maladies chroniques dans les pays où le Groupe exerce ces activités. Tout ceci nécessite de développer des outils de gestion de suivi du patient et de son dossier médical ainsi que de mettre en place des outils de coordination des soins entre professionnels de santé.

Le Groupe profite également de la complexité croissante de la connaissance médicale qui nécessite le développement des bases de connaissance sur les produits et les thérapeutiques et de s'équiper de logiciels destinés à la prescription et à la délivrance incluant la gestion des règles de prescription. Enfin, le Groupe déploie une stratégie sur les objets connectés, la télémédecine, sur les futurs examens biologiques en cabinet et les outils de rééducation. Les produits et services de Cegedim répondent également aux politiques de rémunération sur objectif de santé.

Les métiers liés à l'assurance santé s'inscrivent eux, dans les évolutions réglementaires des nouveaux contrats d'assurance (ACS, ANI, Contrats responsables) et de la généralisation et de l'automatisation des processus du tiers payant (contrôle des droits, facturation et paiement en ligne).

Le Groupe accompagne aussi la transformation du modèle économique des métiers administratifs avec la révolution du digital et de la complexification dans la gestion des ressources humaines avec la prise en charge de la formation, de la gestion du temps de travail, de la gestion des talents, du zéro papier, de la gestion des complémentaires santé et des retraites complémentaires.

En 2017 le Groupe continue de se réinventer, innover et investir en transformant son business model. La transformation du business model étant bien engagée, la dynamique de croissance devrait s'accélérer au quatrième trimestre 2017 et assurer, à l'avenir, une amélioration de la rentabilité.

Ainsi Cegedim anticipait pour 2017 :

- Un chiffre d'affaires en croissance, comprise entre 4,0% et 6,0%, à taux de change et périmètre constant.
- Un EBITDA compris entre 66,0 millions d'euros et 72,0 millions d'euros.

A la suite des performances du premier semestre 2017, le Groupe maintient son anticipation d'EBITDA et revoit à la hausse son anticipation de croissance de chiffre d'affaires qui devrait se situer légèrement au-dessus de la fourchette communiquée précédemment.

Cegedim devrait bénéficier pleinement des effets positifs de ses investissements, réorganisations et transformations en 2018.

En 2017, le Groupe n'anticipe pas d'acquisitions significatives. Enfin le Groupe ne communique pas de prévisions ni d'estimations du bénéfice.

Impact potentiel du « Brexit »

En 2016, le Royaume-Uni contribuait à hauteur de 12,7% au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et de 14,8% à l'EBIT courant consolidé du Groupe.

Cegedim opère au Royaume-Uni en monnaie locale, comme dans tous les pays où le Groupe est présent. Ainsi, l'impact sur la marge d'EBIT courant consolidée du Groupe devrait être non significatif.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2016, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 0,6 million d'euros et le résultat opérationnel courant de Cegedim de 0,4 million d'euros.

En termes de politique de santé, le Groupe n'a pas identifié de programme européen majeur et considère que la politique de santé conduite au Royaume-Uni ne sera que marginalement impactée par le Brexit.

Les données figurant ci-dessus comprennent des indications sur les objectifs de performances financières à venir de Cegedim. Ces informations, de nature prospective, se fondent sur les opinions et hypothèses des dirigeants du Groupe à la date du présent document et impliquent des risques et incertitudes. Pour plus d'informations sur les risques affectant Cegedim, le lecteur est prié de se reporter aux points 2.4 « Risques » et 3.7 « Perspectives » du Document de Référence 2016 déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2017 sous le numéro D.17-0255.

3 Comptes consolidés condensés

3.1 Bilan consolidé	34	3.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés	40
3.2 Compte de résultat consolidé	36	3.6 Notes annexes aux états financiers consolidés	42
3.3 Etat du résultat global consolidé	38	3.7 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	71
3.4 Tableau des variations des capitaux propres consolidés	39		

3.1 Bilan consolidé

3.1.1 Bilan consolidé actif

<i>En milliers euros</i>	Note	30.06.2017 Net	31.12.2016 Net
Ecart d'Acquisition	6.1	200 958	198 995
Frais de développement		34 927	12 152
Autres immobilisations incorporelles		103 225	127 293
Immobilisations Incorporelles		138 153	139 445
Terrains		544	459
Constructions		4 376	4 712
Autres immobilisations en cours		28 517	26 548
Immobilisations en cours		292	508
Immobilisations corporelles		33 729	32 227
Titre de participation		1 098	1 098
Prêts		12 495	3 508
Autres immobilisations financières		6 116	4 126
Immobilisations financières hors titres des sociétés mises en équivalence		19 709	8 733
Titres des sociétés mises en équivalence	2.2	10 006	9 492
Etat – Impôt différé	8.1	27 320	28 784
Créances clients : part à plus d'un an	4.3	29 737	29 584
Autres créances : part à plus d'un an		-	0
Instruments financiers		781	-
Actif non courant		460 392	447 260
En cours de services		-	1 034
Marchandises		7 924	6 735
Avances, acomptes sur commandes		2 603	1 773
Créances client : part à moins d'un an	4.3	147 870	167 361
Autres créances : part à moins d'un an		50 760	53 890
Equivalents de trésorerie		8 000	8 000
Trésorerie		10 074	12 771
Charge constatées d'avance		14 525	10 258
Actif courant		241 756	261 823
TOTAL Actif		702 148	709 082

3.1.2 Bilan consolidé passif et capitaux propres

<i>En milliers euros</i>	Note	30.06.2017	31.12.2016
Capital social		13 337	13 337
Réserve Groupe		178 452	204 723
Ecart de conversion Groupe		-4 455	-2 391
Résultat Groupe		-3 767	-26 747
Capitaux propres part du Groupe		183 567	188 921
Intérêts minoritaires (réserves)		-23	9
Intérêts minoritaires (résultat)		19	14
Intérêts minoritaires		-4	23
Capitaux propres		183 562	188 944
Dettes financières	7.1	250 969	244 013
Instruments financiers		2 010	1 987
Impôts différés passifs	8.1	6 162	6 453
Provisions		24 175	23 441
Autres passifs	4.4	14 607	13 251
Passif non courant		297 922	289 145
Dettes financières	7.1	4 094	3 582
Instruments financiers		7	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 618	62 419
Dettes fiscales et sociales		72 444	78 810
Provisions		2 657	3 297
Autres passifs	4.4	85 843	82 874
Passif courant		220 663	230 993
TOTAL Passif		702 148	709 082

3.2 Compte de résultat consolidé

En milliers euros	Note	30.06.2017	30.06.2016	Variation
Chiffre d'affaires		230 618	215 509	7,0%
Achats consommés		-16 578	-16 966	-2,3%
Charges externes		-66 425	-63 290	5,0%
Impôts et taxes		-4 223	-3 684	14,6%
Frais de personnel	5.1	-109 817	-103 670	5,9%
Dotations et reprises aux provisions		-1 476	-2 454	-39,8%
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation		-416	240	273,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ⁽¹⁾	2.2	1 493	1 158	28,9%
EBITDA		33 177	26 843	23,6%
Dotation aux amortissements		-19 589	-16 443	19,1%
Résultat opérationnel courant		13 588	10 401	30,6%
Dépréciation écarts d'acquisition		-	-	-
Produits et charges non récurrents		-11 719	-3 731	214,1%
Autres produits et charges opérationnels non courants	4.1	-11 719	-3 731	214,1%
Résultat opérationnel		1 870	6 669	-72,0%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		294	974	-69,8%
Coût de l'endettement financier brut		-4 372	-25 458	-82,8%
Autres produits et charges financiers		811	634	27,8%
Coût de l'endettement financier net	7.2	-3 267	-23 851	-86,3%
Impôts sur les bénéfices		-1 173	-530	121,1%
Impôts différés	8.1	-1 176	-1 187	-0,9%
Total d'impôts		-2 349	-1 717	36,8%
Quote-part du Résultat net des sociétés mises en équivalence ⁽¹⁾	2.2	-1	-76	-98,6%
Résultat net des activités poursuivies		-3 748	-18 974	n.m.
Résultat net des activités cédées	3.3	-	-826	n.m.
Résultat net consolidé		-3 748	-19 801	n.m.
Part du groupe	A	-3 767	-19 775	n.m.
Intérêts minoritaires		19	-26	n.m.
Nombre moyen d'actions hors autocontrôle	B	13 975 365	13 953 978	-
Résultat courant par action (en euros)		0,0	-1,1	n.m.
Résultat par action (en euros)	A/B	-0,3	-1,4	n.m.
Instruments dilutifs		Néant	Néant	n.m.
Résultat dilué par action (en euros)		-0,3	-1,4	n.m.

<i>En milliers euros</i>	30.06.2016 publié	QP du résultat des sociétés mises en équivalence	30.06.2016 pour comparatif
<u>(1) Reclassement de la Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence</u>			
EBITDA	25 685	1 158	26 843
Résultat opérationnel courant	9 243	1 158	10 401
Résultat opérationnel	5 511	1 158	6 669

3.3 Etat du résultat global consolidé

<i>En milliers euros</i>	Note	30.06.2017	30.06.2016	Variation
Résultat net consolidé		-3 748	-19 801	n.m.
Autres éléments du résultat global				
Ecart de conversion		-2 043	-8 886	n.m.
Actions gratuites		17	149	n.m.
Couverture instruments financiers (net d'impôt)		303	80	n.m.
Couverture d'investissements nets		-	-	
Ecart actuariel afférent aux provisions pour retraite		-	-441	n.m.
Eléments comptabilisés en capitaux propres net d'impôts		-1 722	-9 097	n.m.
Résultat global total		-5 470	-28 897	n.m.
Part des minoritaires		40	-9	n.m.
Part du Groupe		-5 510	-28 888	n.m.

3.4 Tableau des variations des capitaux propres consolidés

En milliers euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Ecart de conversion	Total part Groupe	Minoritaires	Total
Solde au 01.01.2015	13 337	182 955	-43 166	63 578	216 704	142	216 846
Résultat de la période			66 957		66 957	41	66 998
Résultat enregistrés directement en capitaux propres					0		0
• Opérations sur titres			-904		-904		-904
• Couverture instruments financiers			754		754		754
• Couverture d'investissements nets					0		0
• Ecart de conversion				-55 108	-55 108		-55 108
• Ecart actuariels afférents aux prov. pour retraites			438		438		438
Résultat global de la période			67 246	-55 108	12 138	41	12 179
Transactions avec les actionnaires							
• Opération sur capital						-33	-33
• Distribution de dividendes ⁽¹⁾						-70	-70
• Actions propres			-707		-707		-707
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	-707	0	-707	-103	-810
Autre variations		-182 955	182 871		-84		-84
Variations de périmètre					0		0
Solde au 31.12.2015	13 337	0	206 244	8 469	228 051	80	228 131
Résultat de la période			-26 747		-26 747	14	-26 733
Résultat enregistrés directement en capitaux propres					0		0
• Opérations sur titres			33		33		33
• Couverture instruments financiers			379		379		379
• Couverture d'investissements nets					0		0
• Ecart de conversion				-10 860	-10 860	16	-10 844
• Ecart actuariels afférents aux prov. pour retraites			-1 528		-1 528		-1 528
Résultat global de la période			-27 862	-10 860	-38 722	31	-38 692
Transactions avec les actionnaires							
• Opération sur capital							0
• Distribution de dividendes ⁽¹⁾						-87	-87
• Actions propres			598		598		598
Total des transactions avec les actionnaires			598	0	598	-87	511
Autre variations			-1 005		-1 005		-1 005
Variations de périmètre					0		0
Solde au 31.12.2016	13 337	0	177 975	-2 391	188 921	23	188 945
Résultat de la période			-3 767		-3 767	19	-3 748
Résultat enregistrés directement en capitaux propres					0		0
• Opérations sur titres			17		17		17
• Couverture instruments financiers			303		303		303
• Couverture d'investissements nets					0		0
• Ecart de conversion				-2 064	-2 064	21	-2 043
• Ecart actuariels afférents aux prov. pour retraites					0		0
Résultat global de la période			-3 446	-2 064	-5 510	40	-5 470
Transactions avec les actionnaires							
• Opération sur capital						-3	-3
• Distribution de dividendes ⁽¹⁾						-65	-65
• Actions propres			166		166		166
Total des transactions avec les actionnaires			166		166	-67	98
Autre variations			-10		-10		-10
Variations de périmètre					0		0
Solde au 30.06.2017	13 337	0	174 685	-4 455	183 567	-4	183 562

(1) Le montant total des dividendes est distribué au titre d'action ordinaire. Il n'existe pas d'autre catégorie d'actions. Il n'y a pas eu d'émission, de rachat ou de remboursement de titres de capitaux sur les années 2015 à 2017 hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

3.5 Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers euros</i>	Note	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Résultat net consolidé		-3 748	-26 733	-19 801
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-1 492	-1 253	-1 082
Dotations aux amortissements et provisions		33 941	56 133	24 511
Plus ou moins-values de cession		-266	-548	-38
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		28 435	27 598	3 591
Coût de l'endettement financier net		3 267	25 772	23 854
Charges d'impôt		2 349	4 083	1 722
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		34 051	57 454	29 167
Impôt versé		-2 212	-5 687	-2 251
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité : Besoin ⁽¹⁾		-	-	-10 638
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité : Dégagement		3 810	6 801	-
Flux de trésorerie générés par l'activité après impôt versé et variation du besoin en fond de roulement	A	35 650	58 569	16 278
<i>Dont flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies</i>		-	4 021	-224
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-23 897	-46 622	-20 976
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-5 849	-15 209	-7 811
Acquisitions d'immobilisations financières		-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		225	848	492
Cessions d'immobilisations financières ⁽¹⁾		464	-	-
Variation des prêts et avances consentis ⁽¹⁾		-9 812	-1 277	-130
Incidence des variations de périmètre		-3 008	-21 425	-1 448
Dividendes reçus hors groupe		-	2 026	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	B	-41 878	-81 659	-29 872
<i>Dont flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies</i>		-	-828	-9
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-13	-87	-17
Augmentation de capital en numéraire		-	-	-
Émissions d'emprunts		10 500	190 000	169 000
Remboursements d'emprunts		-3 106	-340 292	-340 262
Intérêts versés sur emprunts		-2 963	-33 029	-30 491
Autres produits et charges financiers versés ou reçus		-468	-112	-566
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	C	3 950	-183 520	-202 337
<i>Dont flux nets de trésorerie liée aux opérations de financement des activités non poursuivies</i>		-	-16	-2
Variation de trésorerie hors effet devises	A+B+C	-2 279	-206 610	-215 930
Incidence des variations de cours des devises		-420	-787	-845
Variation de trésorerie		-2 699	-207 398	-216 775
Trésorerie nette d'ouverture		20 722	228 120	228 120
Trésorerie nette de clôture		18 024	20 722	11 345

<i>En milliers euros</i>	31.12.2016	30.06.2016
<hr/>		
(1) <u>Reclassement</u>		
Cessions d'immobilisations financières publiées	-1 277	-130
Reclassement	1 277	130
Cessions d'immobilisations financières modifiées	-	-
<hr/>		
Variation des prêts et avances consentis		
Reclassement	-1 277	-130
Variation des prêts et avances consenties modifiées	-1 277	-130

3.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1	Principes Comptables	43	Note 6	Immobilisations incorporelles	53
Note 2	Périmètre de consolidation	44	6.1	Ecarts d'acquisition	53
2.1	Tableau de variation de périmètre	44	Note 7	Financement et instruments financiers	54
2.2	Titre mis en équivalence	44	7.1	Endettement financier net	54
Note 3	Information sectorielle	46	7.2	Coût de l'endettement net	57
3.1	Information sectorielle S1 2017	46	Note 8	Impôts	58
3.2	Information sectorielle S1 2016	48	8.1	Impôt différé	58
3.3	Actifs cédés	50	Note 9	Capitaux propres et résultats par actions	61
Note 4	Données opérationnelles	51	9.1	Capital	61
4.1	Autres produits et charges opérationnels non courants	51	9.2	Actions propres	61
4.2	Production immobilisée	51	Note 10	Autres informations	62
4.3	Créances clients	51	10.1	Saisonnalité	62
4.4	Autres passifs	52	10.2	Faits marquants de l'exercice	62
Note 5	Charges et avantages au personnel	53	10.3	Evénements post-clôture	63
5.1	Frais de personnel	53	10.4	Engagements hors bilan	63
5.2	Effectifs	53	Note 11	Méthodes comptables	64

Note 1 Principes Comptables

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2017 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils correspondent à des états financiers intermédiaires condensés, et n'incluent pas l'intégralité des informations nécessaires aux états financiers annuels. Les états financiers consolidés au 30 juin 2017 sont donc à lire de manière conjointe avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au 31 décembre 2016.

Les principes comptables applicables par le Groupe pour établir les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2017, sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2016 et sont conformes aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Ces principes comptables sont décrits dans le paragraphe « Principes Comptables » des comptes consolidés du document de référence 2016.

Les états financiers consolidés condensés ont été revus par le Conseil d'Administration de Cegedim SA du 21 septembre 2017. Ils ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'Audit du 18 septembre 2017.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS IFRS

Les nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2017, notamment les amendements IAS 7 « informations liées aux activités de financement » et IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titres de pertes latentes » n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe ou sont non applicables.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2017. Il s'agit principalement des normes et amendements suivants :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers ».
- Amendement IFRS 2 « Paiement en actions » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères ».

IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS AVEC LES CLIENTS ».

- IFRS 15 traite des principes de reconnaissance du revenu. Cette norme remplace les précédentes normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction » ainsi que les interprétations SIC et IFRIC s'y rapportant. Cette norme propose une nouvelle approche de reconnaissance du chiffre d'affaires décrite en cinq étapes. Elle contient également des dispositions spécifiques sur un certain nombre de sujets particuliers comme les licences, les garanties ou les

modalités de capitalisation des coûts d'obtention ou de réalisation d'un contrat.

- Le Groupe prévoit d'appliquer la norme IFRS 15 dans ses comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2018 selon la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, l'effet de la première application de la norme est comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2018 sans retraitement des périodes comparatives.
- Le Groupe continue de mener son analyse approfondie des effets résultants de la première application de la norme et prévoit de finaliser son analyse technique au cours du second semestre 2017. Des diagnostics ont été menés dans les principaux métiers du Groupe (représentant 80% du CA consolidé) avec l'assistance d'un cabinet d'expertise indépendant, en réunissant des intervenants des départements commerce, juridique, gestion opérationnelle et comptable. Ces premiers éléments sont actuellement confrontés à l'analyse des contrats clients, afin d'être corroborés ou affinés, sur la base d'une sélection de contrats types ou de contrats jugés pertinents par leur taille ou leur complexité. A l'issue de ce processus, le Groupe mettra à jour sa procédure de reconnaissance des revenus et mettra en place le suivi régulier des éventuels retraitements à pratiquer entre les comptabilités locales des filiales et la norme IFRS 15 prévalant pour l'établissement des comptes consolidés

La norme pourrait avoir des impacts sur les modalités de reconnaissance des revenus relatifs aux contrats contenant notamment plusieurs obligations de performance. Toutefois, les travaux d'analyse en cours n'ont pas conduit à identifier de changements majeurs dans la reconnaissance du chiffre d'affaires à ce stade.

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.

Suite à la mise en équivalence de la société HGL à compter du 30 juin 2017, le Groupe a décidé de mettre en application la recommandation de l'ANC 2013-03 rendant possible la présentation, au niveau du résultat opérationnel consolidé, de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

Cette société opère en effet sur le même marché que les filiales opérationnelles du groupe Cegedim intégrées globalement, et il a donc été jugé que l'information financière délivrée dans les comptes consolidés serait plus pertinente en présentant l'impact des résultats de ces opérations au sein du même agrégat. La même analyse a été conduite sur l'ensemble du portefeuille mis en équivalence afin de pratiquer le reclassement en résultat opérationnel des entités dont les métiers sont similaires à ceux du groupe ou qui sont en relations d'affaires courantes avec le groupe.

Les entités mises en équivalence dont les opérations ne sont pas en proximité directe avec les activités courantes du groupe restent classées en toute fin du compte de résultat consolidé.

Cette approche différenciée sera appliquée lors de toute nouvelle entrée d'une entité mise en équivalence.

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 Tableau de variation de périmètre

2.1.1 ENTREPRISES ENTRANTES DANS LE PERIMETRE

Entreprises concernées	% de détention à la clôture	% de détention de l'exercice	% de détention exercice précédent	Méthode de conso. de l'exercice	Méthode de conso. de l'exercice précédent	Observations
Bluebay Medical Systems	100,00%	100,00%	-	IG		Acquisition
Adaptive Apps	100,00%	100,00%	-	IG		Acquisition
Healthcare Gateway	50,00%	50,00%	-	MEE		Voir page 43 § sociétés mise en équivalence

2.1.2 ENTREPRISES SORTANTES DU PERIMETRE

Entreprises concernées	% de détention à la clôture	% de détention de l'exercice	% de détention exercice précédent	Méthode de conso. de l'exercice	Méthode de conso. de l'exercice précédent	Observations
Cegedim RX South Africa	-	-	100%	-	IG	Liquidation
Galaxysanté	-	-	49%	-	MEE	Liquidation
SGBTIF	-	-	100%	-	IG	Liquidation

2.2 Titres mis en équivalence

2.2.1 VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Entité	%intérêt 31.12.2016	Résultat 31.12.2016	QP résultat 31.12.2016	Situation nette 31.12.2016	QP situation nette total 31.12.2016	Ecarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres ME au 31.12.2016
Edipharm	20,00%	148	30	217	43	-	-	43
Infodisk	34,00%	-332	-113	-396	-135	-	135	-
Isiakle	50,00%	-	-	50	25	-	-	25
Millennium	49,22%	2 665	1 312	13 309	6 551	2 859	-	9 409
Tech Care Solutions	50,00%	50	25	15	8	-	-	8
Galaxy Santé	49,00%	-3	-2	12	6	-	-	6
Total		2 528	1 252	13 208	6 498	2 859	135	9 492

Entité	%intérêt 30.06.20 17	Résultat 30.06.2017	QP résultat 30.06.2017	Situation nette 30.06.2017	QP situation nette total	Ecart d'acquisiti on	Provision risque	Sortie de périmètre	Valeur nette des titres ME au
Edipharm	20,00%	88	18	147	32	-	-		32
Isiakle	50,00%	0	0	50	25	-	-		25
Millennium	49,22%	1 912	941	13 221	6 507	2 859	-		9 366
Tech Care Solutions	50,00%	-2	-1	13	6	-	-		6
Healthcare Gateway	50,00%	1 072	536	1 153	577	-	-		577
QP des sociétés MEE contribuant au résultat opérationnel		3 069	1 493	14 583	7 147	2 859	0		10 006
Infodisk	34,00%	0	0	-396	-135	-	135		0
Galaxy Santé	49,00%	-2	-1	10	5	-	-	-5	0
Total au 30.06.2017		3 067	1 492	14 198	7 018	2 859	135-	-5	10 006

2.2.2 VARIATION DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La variation des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	
Titres mis en équivalence au 01.01.2017	9 492
Distribution dividendes	-1 014
Augmentation de capital	-
Quote-part résultat au 30.06.2017	1 492
Provision pour risque	-
Entrée de périmètre	40
Sortie de périmètre	-5
Total	10 006

En application de la recommandation ANC 2013-03, la quote-part de résultat des sociétés Edipharm, Isiaklé et Tech Care Solutions contribue au résultat opérationnel du secteur Assurance santé, RH et e-services, et celle des sociétés Millennium et Healthcare Gateway contribue au résultat opérationnel du secteur Professionnels de santé.

Note 3 Information sectorielle

3.1 Information sectorielle 2017

Les activités du Groupe Cegedim sont réparties au sein de deux divisions opérationnelles.

La division Assurance santé, RH et e-services est tournée vers une clientèle grands-comptes. Cette division

- regroupe l'ensemble des offres destinées aux assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires d'assurance, sur la chaîne des échanges entre ces organismes et les professionnels de santé ;
- et cible également des entreprises de tous secteurs intéressées par des problématiques d'hébergement, d'externalisation (par exemple en RH et paie) ou d'échanges dématérialisés (Cegedim e-business).

La division Professionnels de santé est tournée vers les médecins, paramédicaux, pharmaciens et centres de soins. Cette division fournit des logiciels de gestion, bases de données et solutions répondant aux besoins de la pratique quotidienne de ces professionnels.

Les activités non réparties du Groupe sont allouées dans une troisième division qui intervient en support aux divisions opérationnelles.

3.1.1 ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017

En milliers d'euros		Assurance santé, RH, e-services	Professionnels de santé	Activités non réparties	Total 30.06.2017	Total France	Total Reste du monde
Produits sectoriels							
A	Ventes HG	140 256	88 379	1 983	230 618	191 379	39 240
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	1 065	1 864	5 068	7 997	7 491	507
A+B	CA total secteur	141 321	90 243	7 052	238 615	198 869	39 746
Résultat sectoriel							
C	Résultat opérationnel courant	8 803	7 991	-3 206	13 588		
D	EBITDA courant	18 130	15 353	-306	33 177		
C/A	Marge opérationnelle courante	6,3%	9,0%	-161,7%	5,9%		
D/A	Marge EBITDA courante	12,9%	17,4%	-15,4%	14,4%		
Dotations aux amortissements sectoriels							
	Dotation aux amortissements	9 327	7 362	2 900	19 589		

3.1.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE AU 30 JUIN 2017

En milliers d'euros	France	Zone Euro hors France	Zone Livre Sterling	Reste du monde	30.06.2017
Répartition géographique	191 379	3 661	25 179	10 399	230 618
%	83%	2%	11%	5%	100%

3.1.3 ELEMENTS DU BILAN AU 30 JUIN 2017

En milliers d'euros	Assurance santé, RH, e-services	Professionnels de santé	Activités non réparties	Total 30.06.2017	Total France	Total reste du monde
Actif sectoriels						
Ecart d'acquisition (Note 6.1)	74 285	126 673	-	200 958	120 255	80 703
Immobilisations incorporelles	62 090	72 059	4 005	138 153	81 048	57 105
Immobilisations corporelles	13 763	9 006	10 960	33 729	26 957	6 772
Titres mis équivalence (Note 2.4)	64	9 942	-	10 006	57	9 949
Total net	150 201	217 679	14 965	382 845	228 317	154 528
Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)						
Ecart d'acquisition (Note 6.1)	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	11 838	11 807	262	23 906	13 934	9 972
Immobilisations corporelles	3 773	826	1 491	6 090	5 395	695
Titres mis équivalence (Note 2.4)	-	-	-	-	-	-
Total brut	15 611	12 633	1 753	29 997	19 330	10 667
Passifs sectoriels (1)						
Passifs non courants						
Provisions	14 464	8 938	772	24 175	24 159	15
Autres passifs	-	14 605	2	14 607	14 564	43
Passifs courants						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 532	21 057	4 029	55 618	43 899	11 719
Dettes fiscales et sociales	52 251	17 872	2 321	72 444	68 035	4 409
Provisions	1 087	1 570	-	2 657	2 650	8
Autres passifs	46 649	39 123	70	85 843	77 606	8 236

(1) La contribution de la société Cegedim SA dans les passifs reste affectée par défaut dans le secteur Assurance santé, RH & e-services, sans éclatement sectoriel.

3.2 Information sectorielle 2016

3.2.1 ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2016

En milliers d'euros		Assurance santé, RH, e-services	Professionnels de santé	Activités non réparties	Activités poursuivies 30.06.2016	Activités cédées	Retraitements IFRS 5	Total 30.06.2016	Total France	Total Reste du monde
Produits sectoriels										
A	Ventes HG	124 575	89 363	1 572	215 509	1 100	-	216 609	173 738	42 870
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	1 598	1 811	17 300	20 709	-	-	20 709	19 771	938
A+B	CA total secteur	126 172	91 174	18 871	236 218	1 100	-	237 318	193 509	43 808
Résultat sectoriel										
C	Résultat opérationnel courant (1)	10 585	2 033	-2 217	10 401	-818	-	9 583		
D	EBITDA courant (1)	17 871	8 521	451	26 843	-818	-	26 025		
C/A	Marge opérationnelle courante	8,5%	2,3%	-141,0%	4,8%	-74,4%	-	4,4%		
D/A	Marge EBITDA courante	14,3%	9,5%	28,8%	12,5%	-74,4%	-	12,0%		
Dotations aux amortissements sectoriels										
	Dotation aux amortissements	7 287	6 487	2 669	16 443	-	-	16 443		

En milliers euros	Assurance santé, RH et e-services	Professionnels de santé	Activités non réparties	Total Groupe	
(1) Reclassement					
Résultat opérationnel courant 30.06.2016 publié		10 509	951	-2 217	9 243
QP de résultat net des sociétés mises en équivalence		76	1 083	-	1 158
Résultat opérationnel courant 30.06.2016 pour comparatif		10 585	2 033	-2 217	10 401
EBITDA courant 30.06.2016 publié		17 796	7 437	452	25 685
QP de résultat net des sociétés mises en équivalence		76	1 083	-	1 158
EBITDA courant 30.06.2016 pour comparatif		17 871	8 521	452	26 843

3.2.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016

En milliers d'euros		France	Zone Euro hors France	Zone Livre Sterling	Reste du monde	30.06.2016
Activités poursuivies	Répartition géographique	172 638	2 415	29 876	10 580	215 509
	%	80%	1%	14%	5%	100%
Activités cédées	Répartition géographique	1 100	0	0	0	1 100
	%	100%	0%	0%	0%	100%
Total	Répartition géographique	173 738	2 415	29 876	10 580	216 609
	%	80%	1%	14%	5%	100%

3.2.3 ELEMENTS DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

En milliers d'euros	Assurance santé, RH, e-services	Professionnels de santé	Activités non réparties	Total 31.12.2016	Total France	Total reste du monde
Actif sectoriels						
Ecart d'acquisition (Note 6.1)	74 242	124 752	-	198 994	120 255	78 739
Immobilisations incorporelles	58 102	76 468	4 875	139 445	78 060	61 385
Immobilisations corporelles	11 619	9 235	11 373	32 227	24 685	7 543
Titres mis équivalence (Note 2.4)	77	9 415	-	9 492	75	9 417
Total net	144 040	219 869	16 248	380 158	223 075	157 083
Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)						
Ecart d'acquisition (Note 6.1)	17 290	-	-	17 290	17 290	-
Immobilisations incorporelles	18 891	24 085	2 547	45 522	27 345	18 178
Immobilisations corporelles	5 238	4 018	5 992	15 247	11 156	4 091
Titres mis équivalence (Note 2.4)	25	-	-	25	25	-
Total brut	41 443	28 102	8 539	78 085	55 816	22 269
Passifs sectoriels (1)						
Passifs non courants						
Provisions	14 196	8 510	735	23 441	23 424	16
Autres passifs	-	13 251	-	13 251	13 159	92
Passifs courants						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 049	21 694	2 676	62 419	51 416	11 004
Dettes fiscales et sociales	56 646	20 083	2 082	78 810	72 302	6 509
Provisions	1 268	2 028	-	3 297	3 261	36
Autres passifs	40 083	36 346	6 445	82 874	73 880	8 994

(1) La contribution de la société Cegedim SA dans les passifs reste affectée par défaut dans le secteur Assurance santé, RH & e-services, sans éclatement sectoriel.

3.3 Actifs cédés

Cegedim a cédé son activité Kadriga le 9 novembre 2016.

ACTIVITES NON POURSUIVIES

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ont été reclassés ligne par ligne sur le poste "Résultat net des activités cédées".

Les principaux indicateurs du compte de résultat consolidé au 30 juin 2017 et 30 juin 2016 des activités cédées sont :

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2016
Chiffre d'affaires	-	1 100
Achats consommés	-	-8
Charges externes (1)	-	-322
Impôts et taxes	-	-29
Frais de personnel (1)	-	-1 542
Dotations et reprises aux provisions	-	-14
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	-	-3
EBITDA	-	-818
Dotations aux amortissements	-	-1
Résultat opérationnel courant	-	-818
Dépréciation écarts d'acquisition	-	-
Produits et charges non récurrents	-	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	-
Résultat opérationnel	-	-818
Coût de l'endettement financier net	-	-4
Résultat de cession	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Impôts différés sur les bénéfices	-	-4
Quote-part du Résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	-
Résultat net des activités cédées	-	-826

(1) La production immobilisée a été reclassée en frais de personnel et charges externes comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2016
Frais de personnel	-	-
Charges externes	-	-
Production immobilisée	-	-

Flux de trésorerie des activités non poursuivies

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Flux net de trésorerie lié à l'activité	-	-224
Flux net de trésorerie lié aux investissements	-	-9
Flux net de trésorerie lié aux financements	-	-2

Note 4 Données opérationnelles

4.1 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'analysent en fonction des éléments suivants :

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Résultat opérationnel courant	13 588	10 401
Provisions et dépréciations ⁽¹⁾	-8 107	-
Frais de restructuration	-2 518	-2 499
Plus ou moins-value de cession d'actifs et ajustement de prix	-	-
Autres produits et charges non courants	-1 093	-1 232
Résultat Opérationnel	1 870	6 669

(1) dont 8,5M€ de dépréciation accélérée sur actifs incorporels aux US

4.2 Production immobilisée

La production immobilisée a été reclassée en diminution des frais de personnel et charges externes comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Frais de personnel	18 018	14 934
Charges externes	4 504	3 734
Production immobilisée	22 522	18 668

4.3 Créances clients

En milliers d'euros	Clients courants	Clients non courants	30.06.2017	31.12.2016
Sociétés françaises (1)	129 476	29 181	158 656	177 598
Sociétés étrangères	25 010	556	25 567	25 922
Total valeurs brutes	154 486	29 737	184 223	203 520
Provisions	6 616	-	6 616	6 575
Total valeurs nettes	147 870	29 737	177 607	196 945

(1) dont la valeur actualisée des loyers à encaisser retraitement Cegelease

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non recouvrement.

La part des échus dans le total des créances clients en valeur brute s'élève à 26,5 millions d'euros au 30 juin 2017.

BALANCE AGEE

En milliers d'euros	Total créances clients échues	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 2 mois	Créances de 2 à 3 mois	Créances de 3 à 4 mois	Créances > à 4 mois
Sociétés françaises	17 868	4 709	4 088	2 009	609	6 453
Sociétés étrangères	8 631	1 739	1 105	781	463	4 543
Total	26 499	6 448	5 194	2 790	1 072	10 996

CREANCES CEDEES AVEC TRANSFERT DE RISQUE DE CREDIT

Les conditions contractuelles du contrat d'affacturage (conclu en 2017) permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, d'après l'IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrats d'affacturage) sont sorties de l'actif du groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (voir "principes comptables" § créances clients).

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 30 juin 2017 s'élève à 20,6 millions d'euros.

Il n'y a pas de trésorerie disponible au 30 juin 2017 dans le cadre de ces contrats.

4.4 Autres passifs

En milliers d'euros	Courants		Non-courants		Total	
	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
Avances et acomptes reçus	3 203	3 203	-	-	3 203	3 203
Clients – Avoir à établir	-	-	-	-	-	-
Charges à payer	-	-	-	-	-	-
Créditeurs divers (1)	49 198	53 343	14 607	13 159	63 806	66 502
Autres dettes	49 198	53 343	14 607	13 159	63 806	66 502
Dettes sur acquisitions actifs	166	115	-	92	166	207
Dividendes à payer	52	-	-	-	52	-
Produits constatés d'avance	33 223	26 212	-	-	33 223	26 212
Total autres passifs	85 843	82 874	14 607	13 251	100 450	96 125

(1) dont la valeur actualisée des loyers à payer retraitement Cegelease

Note 5 Charges et avantages au personnel

5.1 Frais de personnel

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Coût du personnel	-107 839	-102 222
Participation et intéressement	-1 950	-1 299
Actions gratuites	-29	-149
Frais de personnel	-109 817	-103 670

5.2 Effectifs

	30.06.2017	30.06.2016
France	2 890	2 651
International	1 361	1 235
Total effectif	4 251	3 886

Note 6 Immobilisations incorporelles

6.1 Ecarts d'acquisition

Au 30 juin 2017, les écarts d'acquisition en valeur nette s'élevaient à 201 M€ contre 199 M€ au 31 décembre 2016. Cette augmentation de 2 M€ résulte majoritairement de (1) l'acquisition des sociétés britanniques *B.B.M. Systems* et *Adaptive App*, dans le domaine des offres en mode Cloud et mobiles à destination des professionnels de santé, et (2) des

effets de change sur les écarts d'acquisition libellés en livre sterling.

Les écarts d'acquisition sur BlueBay, Adaptive Apps et Futuramedia n'ont pas été affectés.

Secteur	31.12.2016	Reclassement	Affectation de l'écart d'acquisition	Périmètre	Impairment	Ecarts de conversion et autres variations	30.06.2017
Assurance santé, RH, e-services	74 243					43	74 285
Professionnels de santé	124 752			2 956		-1 036	126 672
Activités non réparties	0						0
Total écarts d'acquisition	198 995			2 956		-993	200 958

La norme IAS 36 paragraphe 90 indique que les UGT (unités génératrices de trésorerie) dans lesquelles un goodwill a été alloué doivent être testées au minimum sur une base annuelle et à chaque fois qu'il y a lieu de craindre une dépréciation. Cette dépréciation est définie comme la différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur dans les livres. La valeur recouvrable est définie par la norme IAS 36.18 comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, moins les coûts de vente, et la valeur d'utilité de l'actif (somme des flux actualisés attendus par la société pour cet actif).

Les tests d'impairment visent à s'assurer que la valeur comptable des actifs nécessaires à l'exploitation affectés à chacune des UGT (y compris les écarts d'acquisition) n'est pas supérieure à la valeur recouvrable.

Des tests d'impairment ont été réalisés dans le cadre de la clôture des comptes 2016, dans les deux UGT opérationnelles du Groupe, telles qu'elles existaient à la précédente clôture.

Ces tests n'ont pas conduit à constater de perte de valeur.

Les réalisations du premier semestre 2017 dans chaque UGT sont dans la trajectoire prévue des business plans et

n'ont donc pas mis en évidence d'indice de perte de valeur nécessitant la conduite de nouveaux tests.

Note 7 Financement et instruments financiers

7.1 Endettement financier net

En milliers d'euros	30.06.2017			31.12.2016
	Financiers	Divers ⁽¹⁾	Total	
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 5 ans)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	244 768	6 201	250 969	244 013
Emprunts et dettes financières à court terme (> 6 mois, < 1 an)	215	3 363	3 577	1 392
Emprunts et dettes financières à court terme (> 1 mois, < 6 mois)	196	180	376	2 086
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 mois)	63	37	100	60
Concours bancaires courants	41	-	41	44
Total dettes financières	245 282	9 781	255 063	247 595
Trésorerie active	18 074	-	18 074	20 771
Endettement Financier Net	227 208	9 781	236 989	226 824

(1) Le poste divers comprend principalement la participation pour un montant de 7 181 milliers d'euros.

TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros	Financier	30.06.2017	31.12.2016
Concours bancaire courants	41	41	44
Trésorerie active	18 074	18 074	20 771
Trésorerie nette	18 033	18 033	20 727

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

En milliers d'euros		30.06.2017	31.12.2016
Endettement net en début d'exercice	A	226 824	167 638
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt		-34 052	-57 454
Impôt versé		2 212	5 687
Variation du besoin en fonds de roulement		-3 810	-6 801
Flux net de trésorerie générée par l'activité		-35 649	-58 568
Variation liée aux opérations d'investissement		38 870	62 260
Incidence des variations de périmètre		3 008	21 425
Dividendes		13	-1 939
Augmentation du capital en numéraire		-	-
Incidence des variations de cours des devises		420	787
Intérêts versés sur emprunts		2 963	33 029
Autres produits et charges financiers versés ou reçus		468	112
Autres variations		72	-2 783
Variation nette totale de l'exercice	B	10 165	54 324
Impact des sociétés entrantes	C	-	1 685
Impact des sociétés cédées	D	-	3 177
Endettement net en fin d'exercice	A+B+C+D	236 989	226 824

Les emprunts bancaires sont aux conditions suivantes :

En milliers d'euros	< 1 mois	> 1 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Taux Euribor 1 mois	63	196	215	244 768	-
Total	63	196	215	244 768	-

Cegedim est soumis à deux covenants de maintenance dans le cadre de l'accord de facilité de crédit revolving. La conformité à ces engagements financiers est déterminée conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS). Il s'agit un ratio du niveau d'endettement bancaire net par rapport à l'excédent brut d'exploitation (ou EBITDA) consolidés et du niveau de l'excédent brut d'exploitation par rapport au niveau des frais financiers bancaire.

Pour plus de détail sur les covenants financiers et leurs calculs se reporter page 51 et 52, au point 2.4.1.3 de la section « *Facteurs de risques et assurances* » du Document de référence 2016 déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2017 sous le numéro D.17-0255.

FINANCEMENT

En mai 2007, Cegedim a contracté un prêt de 50,0 millions d'euros auprès de son principal actionnaire FCB, le prêt FCB. L'accord de prêt entre Cegedim SA et FCB a été signé le 7 mai 2007 ; il a ensuite été amendé le 5 septembre 2008 et le 21 septembre 2011 afin d'en proroger la durée et d'en modifier le taux d'intérêt applicable. Lors de l'augmentation de capital de décembre 2009, FCB a souscrit à hauteur de 4,9 millions d'euros en convertissant une portion du prêt FCB. Ainsi le solde du prêt FCB est de 45,1 millions d'euros. Le 14 janvier 2016 le contrat de prêt a été amendé afin de le subordonner à la facilité de crédit de 200 millions d'euros souscrite le même jour, d'en proroger la durée et d'en modifier le taux d'intérêt applicable.

Le 20 mars 2013, Cegedim a émis un emprunt obligataire de premier rang à 6,75% d'un montant de 300 millions d'euros selon les règles Reg S et 144A, arrivant à échéance le 1er avril 2020. L'emprunt obligataire est coté en Bourse de Luxembourg et les codes ISIN sont XS0906984272 et XS0906984355. Le prix d'émission a été de 100% de la valeur nominale.

Le 7 avril 2014, Cegedim a émis 125 millions d'euros d'obligations additionnelles à son émission de 300 millions d'euros à 6,75% arrivant à échéance en 2020. Le prix d'émission a été de 105,75% augmenté des intérêts courus depuis le 1er avril 2014. À l'exception de la date et du prix d'émission, ces nouvelles obligations sont identiques aux obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire 6,75% de 300 millions d'euros à échéance 2020 émis le 20 mars 2013. Entre le 6 mai 2015 et le 25 février 2016, Cegedim a procédé sur le marché au rachat de l'emprunt

L'EBITDA utilisé pour le calcul du ratio de levier financier est retraité de l'impact de la correction comptable des activités de location à la suite de l'application de la norme IAS 17.

En milliers d'euros	30.06.2017	Retraitement Cegelease	30.06.2017 retraité
Chiffre d'affaires	230 618	49 865	280 483
EBITDA	33 177	5 935	39 112
Résultat opérationnel courant	13 588	-346	13 243

obligataire 6,75% à échéance 2020 pour un montant total en principal de 110,2 millions d'euros. La société a procédé à l'annulation de ces titres. Ainsi le montant restant en circulation au 31 mars 2016 est de 314,8 millions d'euros en principal.

Le 14 janvier 2016, Cegedim a obtenu de ses banquiers une facilité de crédit revolving de 200,0 millions d'euros arrivant à échéance le 14 janvier 2021.

Le 1^{er} avril 2016 Cegedim a exercé son option de call sur l'intégralité de l'emprunt obligataire 6,75% à échéance 2020, code ISIN XS0906984272 et XS0906984355, pour un montant total en principal de 314 814 000,00 euros et au prix de 105,0625% soit un montant total de 10 624 972,50 euros. La société a procédé à l'annulation de l'intégralité de ces titres. L'opération a été financée par un tirage partiel du RCF négocié en janvier 2016 combiné au produit de cession de certaine activité à IMS Health. A l'issue de l'opération, l'endettement du Groupe est constitué du prêt subordonné FCB pour 45,1 millions d'euros, du tirage partiel du RCF de 200 millions d'euros et de facilités de découverts.

Au 30 juin 2017, la dette était structurée de la manière suivante :

- crédit revolving de 200 millions d'euros, dont 200 millions d'euros tiré, arrivant à échéance le 14 janvier 2021 ;
- prêt FCB de 45,1 millions d'euros arrivant à échéance en janvier 2021 ;
- compléments de prix estimés pour 1,1 millions d'euros ;

- facilités de découvert de 24,0 millions d'euros dont 0,0 million d'euros utilisés.

Le Groupe utilise également des lignes d'affacturage déconsolidant dont 20,6 millions d'euros utilisés au 30 juin 2017.

L'exposition de la dette à la variation des taux Euro est partiellement couverte par une couverture de taux Euro.

Le Groupe a revendu en juin 2015 un swap receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur taux fixe de 4,565% sur un montant de notionnel couvert de 20 millions d'euros à échéance 29/12/2017 contre le versement d'une soulte.

Cegedim a réalisé une opération de swap de taux le 17 février 2017. Il s'agit d'un swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0%. Le swap est payeur taux fixe au taux de 0,2680% pour un montant notionnel de 50 millions d'euros, à échéance 26 février 2021 avec un départ au 28 février 2017.

Le 11 Mai 2017, le Groupe a réalisé une opération de swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0%. Le swap est payeur taux fixe au taux de 0,2750% pour un montant notionnel de 30 millions d'euros, à échéance 31 décembre 2020 avec un départ au 31 mai 2017.

Au 30 juin 2017, la couverture de la dette à la variation des Taux Euro se compose de

- deux swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur Taux Fixe défini comme suit :
 - Taux de 4,57% sur un montant notionnel couvert de 20 millions d'euros jusqu'à l'échéance du 29/12/2017 ;
 - Taux de 4,58% sur un montant notionnel couvert de 20 millions d'euros jusqu'à l'échéance du 29/12/2017 ;

- Deux swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0% pré-fixé, payeur Taux Fixe défini comme suit :

- Taux de 0,2680% sur un montant notionnel couvert de 50 millions d'euros jusqu'à l'échéance du 26 février 2021 avec un départ au 28 février 2017;
- Taux de 0,2750% sur un montant notionnel de 30 millions d'euros jusqu'à l'échéance du 31 décembre 2020 avec un départ au 31 mai 2017.

Le montant total de notionnel couvert est de 120 millions d'euros au 30 Juin 2017.

La charge d'intérêt liée aux emprunts bancaires, agios et commissions bancaires s'élève 3 millions d'euros au 30 juin 2017.

Les intérêts liés au prêt d'actionnaire au 30 juin 2017 s'élèvent à 0,8 million d'euros.

La variation de juste valeur de ces dérivés a été enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de ceux qualifiés de couverture de flux de trésorerie (0,5 million d'euros) et en résultat pour leur part inefficace et pour le risque de contrepartie pris en compte conformément à IFRS 13 (0,3 million d'euros). La juste valeur à la date de clôture des instruments de couverture est de 1,2 millions d'euros.

RISQUE DE LIQUIDITE

Les flux de trésorerie contractuels ne sont pas actualisés.

Lorsqu'il s'agit d'un taux fixe, le taux est utilisé pour calculer les tombées d'intérêts futures.

7.2 Coût de l'endettement net

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
Produits ou équivalent de trésorerie	294	974
Intérêts sur emprunts	-2 963	-12 494
Intérêts sur incidence rachat de la dette	-	-17 997
Intérêts courus sur emprunts	-	5 900
Intérêts sur dettes financières	-2 963	-24 591
Autres intérêts et charges financières ⁽¹⁾	-1 409	-867
Coût de l'endettement financier brut	-4 372	-25 458
Ecart de change nets	-255	-243
Valorisation instruments financiers	300	-243
Autres produits et charges financiers versés ou reçus ⁽²⁾	-468	-566
Autres produits et charges financiers non cash ⁽²⁾	1 233	1 687
Autres produits et charges financiers	811	634
Coût de l'endettement financier net	-3 267	-23 851

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
(1) Dont intérêts FCB	-767	-806
Intérêts sur participation	-207	-220
Total	-974	-1 026

En milliers d'euros	30.06.2016
(2) Reclassement	
Autres produits et charges financiers versés ou reçus publiés	-
Reclassement	-566
Autres produits et charges financiers versés ou reçus modifiés	-566
Autres produits et charges financiers non cash publiés	1 121
Reclassement	566
Autres produits et charges financiers non cash modifiés	1 687

Note 8 Impôt

8.1 Impôt différé

8.1.1 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 2 349 milliers d'euros contre une charge de 1 717 milliers d'euros en juin 2016. La ventilation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2017	30.06.2016
<i>Impôt exigible</i>		
France	-917	0
Etranger	-256	-530
Total impôt exigible	-1 173	-530
<i>Impôts différés</i>		
France	-1 398	-835
Etranger	222	-352
Total impôts différés	-1 176	-1 187
Charge total d'impôts comptabilisée en résultat	-2 349	-1 717

8.1.2 CHARGE D'IMPOT THEORIQUE ET CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE

La réconciliation entre charge d'impôt théorique Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée est présentée dans le tableau suivant :

En milliers d'euros		30.06.2017	30.06.2016
Résultat net		-3 748	-18 974
Quote-part dans les sociétés MEE		-1 492	-1 082
Impôt		2 349	1 717
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(a)	-2 891	-18 339
<i>dont sociétés françaises intégrées</i>		7 063	-12 296
<i>dont sociétés étrangères intégrées</i>		-9 954	-6 043
Taux d'impôt normatif en France	(b)	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(c) = (a) x (b)	995	6 314
Impact des différences permanentes		-510	-789
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats bénéficiaires		1 395	2 167
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats déficitaires activés		-	-662
Impôts non activés sur résultats déficitaires		-4 846	-9 318
Impact crédit d'impôt		616	571
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat		-2 349	-1 717
Taux d'impôt effectif		n/a	n/a

Taux d'impôt normatif en France : 34,43%

Les principaux pays contributifs à la ligne « impact des différences de taux d'imposition sur résultats bénéficiaires » sont :

(en milliers d'euros)	30.06.2017
UK	1 112
Irlande	132
Espagne	105
Autres	45
Total	1 395

8.1.3 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Analyse par catégories de différence temporelle de la position nette d'impôts différés comptabilisée au bilan (avant compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés).

En milliers d'euros	31.12.2016	Reclass ement	Résultat	Variation de périmètre	Autres variation KP	Variation taux de change	30.06.2017
Reports déficitaires	20 000	-	-1 031	-	-	-	18 969
Engagement de retraite	6 469	-	240	-	-	-	6 709
Provisions non déductibles	2 671	-	-313	-	-	-	2 358
Mise à juste valeur des instruments financiers	688	-	-105	-	-78	-	505
Annulation plus-value interne	139	-	31	-	-	-	170
Retraitement marge R&D	303	-	215	-	-	-	518
Autres	366	-	52	-	5	-	423
Total impôts différés actifs	30 637	-	-912	-	-73	-	29 652
Ecart de conversion	0	-	-158	-	-	158	0
Annulation amortissement dérogatoire	-566	-	71	-	-	-	-495
Retraitement Cegelease	-484	-	-119	-	-	-	-603
Annulation amortissement fonds de commerce	-41	-	33	-	-	-	-8
Mise à juste valeur des instruments financiers	1	-	-	-	-82	-	-81
Crédit-bail	-205	-	-39	-	-	-	-244
Activation R&D	-6 187	-	115	-	-	-	-6 073
Retraitement dotation sur marge R&D	-18	-	-33	-	-	-	-51
Autres	-801	-	-138	-	-	-	-939
Total impôts différés passifs	-8 304	-	-266	-	-82	158	-8 494
Impôt différés nets	22 333	-	-1 178	-	-155	158	21 158

La variation des impôts différés constatés au bilan consolidé après compensation par entité fiscale des actifs et passifs d'impôts différés, se vérifie de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs	Passifs	Net
Au 31 décembre 2016	28 784	-6 453	22 332
Impact résultat de la période	-912	-266	-1 178
Impact capitaux propres	-73	76	3
Impact de présentation nette par entité fiscale	-480	482	2
Au 30 juin 2017	27 320	-6 162	21 158

Le montant de l'impôt correspondant aux déficits non activés des activités poursuivies au 30 juin 2017 s'élève à 60 667 milliers d'euros pour les sociétés françaises et à 15 471 milliers d'euros pour les sociétés internationales.

Note 9 Capitaux propres et résultats par actions

9.1 Capital

Au 30 juin 2017, le capital est constitué de 13 997 173 actions (dont 53 011 actions d'auto contrôle) d'un nominal de 0,9528 euro soit un capital total de 13 336 506 euros.

9.2 Actions propres

ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le conseil du 18 septembre 2014 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2014 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

Le conseil du 28 janvier 2016 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2015 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

Le conseil du 21 juin 2017 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2015 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- Les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.
- Le plan du 18 septembre 2014 a autorisé une attribution maximum de 19 280 actions gratuites.

- Le plan du 28 janvier 2016 a autorisé une attribution maximum de 28 038 actions gratuites.
- Le plan du 21 juin 2017 a autorisé une attribution maximum de 19 540 actions gratuites.
- Pour le plan 2014, l'attribution des dites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution, et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution.
- Pour les plans 2016 et 2017, l'attribution des dites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution, et de trois ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution.
- Les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement.
- A compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les dites actions pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'attribution définitive.

En application de la norme IFRS 2, la charge mesurant "l'avantage" offert aux salariés est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PLAN SONT LES SUIVANTES :

	Plan du 18.09.2014	Plan du 28.01.2016	Plan du 21.06.2017
Date de l'Assemblée Générale	10/06/2014	16 /11/2015	16/11/2015
Date du Conseil d'administration	18/09/2014	28/01/2016	21/06/2017
Date d'ouverture du plan	18/09/2014	28/01/2016	21/06/2017
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	19 280 actions	28 038 actions	19 540 actions
Prix initial de souscription	27,11€	30.50€	29,02€
Date de libre disposition des actions gratuites			
France	17/09/2016	28/01/2018	21/06/2019
Etranger	17/09/2018	28/01/2019	21/06/2020

SITUATION DU PLAN AU 30 JUIN 2017

	Plan du 18.09.2014	Plan du 28.01.2016	Plan du 20.06.2017
Nombre total d'actions attribuées	7 355 actions	17 116 actions	19 540 actions
Nombre total d'actions restant à acquérir, après levées d'options constatées et options annulées	0	16 965 actions	19 540 actions
Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites			
France	26,31€	29,61€	28,17€
Etranger	23,04€	25,93€	24,67€

Note 10 Autres informations

10.1 Saisonnalité

Les activités du Groupe sont marquées par certains effets de saisonnalité du fait, entre autre, de son activité d'éditeur de logiciel.

Le résultat d'exploitation des deuxième et quatrième trimestres est généralement meilleur que celui des deux autres trimestres et, dans l'ensemble, le résultat d'exploitation du second semestre est meilleur que celui du premier. Ceci est largement dû à la nature saisonnière des processus de décision de clients de Cegedim. En particulier les divisions *Assurance santé*, *RH*, *e-services* et *Professionnels de santé* sont marquées par un certain effet de saisonnalité puisque certains clients investissent dans les offres du Groupe à la fin de l'année afin de tirer pleinement parti des leurs budgets annuels.

10.2 Faits marquants de l'exercice

A l'exception des faits indiqués ci-dessous, il n'y a eu, au cours de cette période et à la connaissance de la société, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

MISE EN PLACE D'UN AFFACTURAGE DECONSOLIDANT

Le Groupe a conclu le 22 mai 2017, avec une banque française, des accords d'affacturage portant sur la cession de créances clients, sans possibilité de recours, pour un total de 38,0 millions d'euros. Les accords d'affacturage concernent Cegedim SA, Cegedim Activ, Cegedim SRH et CETIP. Ces accords ont été conclus pour une durée indéfinie. L'une ou l'autre des parties peut y mettre fin à tout moment, sous réserve d'un préavis de trois mois.

Les accords d'affacturage couvrent la cession des créances clients libellées en euros et réalisées avec des tiers présent en France. Le montant des créances clients cédées dans le cadre de ces accords s'élève à 18,8 millions d'euros au 30 juin 2017.

MISE EN PLACE D'UNE COUVERTURE PARTIELLE DES TAUX D'INTERET

Afin de couvrir en partie l'exposition à la variation des taux Euro issue de la mise en place du RCF, Cegedim a réalisé une opération de swap de taux le 17 février 2017. Il s'agit d'un swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0%. Le swap est payeur taux fixe au taux de 0,2680% pour un montant notionnel de 50 millions d'euros, à échéance 26 février 2021 avec un départ au 28 février 2017.

Afin de couvrir en partie l'exposition à la variation des taux Euro issue de la mise en place du RCF, Cegedim a réalisé une opération de swap de taux le 11 Mai 2017, à prime nulle receveur Euribor 1 mois flooré à 0%. Le swap est payeur taux fixe au taux de 0,2750% pour un montant notionnel de 30 millions d'euros, à échéance 31 décembre 2020 avec un départ au 31 mai 2017.

CREATION DU GIE ISIAKLE

Dans le cadre du contrat de BPO conclu avec le groupe Klesia en septembre 2016, un GIE détenu à 50% par Cegedim et Klésia a été créé. En janvier 2017, Cegedim a consenti un prêt de 9 millions d'euros à Isiaklé pour une durée de 10 ans rémunéré au taux Euribor 1 mois augmenté d'une marge de 1,1% afin d'acquérir auprès de Klesia un logiciel de même valeur nécessaire à la fourniture de ses services. Le GIE est consolidé par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Cegedim.

LITIGE AVEC LA SOCIETE TESSI

Le 10 février 2017, Cegedim a reçu une condamnation à payer 4 636 000 euros à la société Tessi pour manquement à certaines de ses obligations au titre du contrat de cession d'un périmètre d'activités conclu le 2 juillet 2007.

Cegedim a décidé de faire appel de cette condamnation.

ACQUISITION DE LA SOCIETE B.B.M SYSTEMS AU ROYAUME-UNI

Cegedim, à travers sa filiale Alliadis Europe Ltd, a acquis le 23 février 2017 la société B.B.M Systems au Royaume-Uni. Cette transaction renforce l'expertise du Groupe dans le développement d'offres en mode Cloud à destination des médecins généralistes.

B.B.M Systems a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires d'environ 0,7 million d'euros et est profitable. Elle contribue au périmètre de consolidation du Groupe depuis le 1er mars 2017.

ACQUISITION DE LA SOCIETE ADAPTIVE APPS AU ROYAUME-UNI

Cegedim, à travers sa filiale In Practice Systems Limited, a acquis le 3 mai 2017 la société Adaptive Apps au Royaume-Uni. Cette transaction renforce l'expertise du Groupe dans le développement d'offres en mode Cloud et mobile à destination des professionnels de santé.

Adaptive apps a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros et est profitable. Elle contribue au périmètre de consolidation du Groupe depuis le mai 2017.

EVOLUTION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CEGEDIM SA

Conformément à l'évolution souhaitée par BPIFrance, Madame Anne-Sophie Hérelle remplace en qualité d'Administratrice Madame Valérie Raoul-Desprez. Le représentant permanent de BPIFrance est dorénavant Madame Marie Artaud-Dewitte, Directrice juridique adjointe de Bpifrance Investissements en remplacement de Madame Anne-Sophie Hérelle.

LITIGE AVEC LA SOCIETE EURIS

Cegedim a reçu conjointement avec IMS Health une assignation de la société Euris pour concurrence déloyale. Cegedim a engagé une procédure pour faire acter que seul IMS Health aurait dû être assigné. Après consultation de ses conseillers juridiques externes, le Groupe a décidé de ne pas passer de provisions

10.3 Evénements post-clôture

Il n'y a eu postérieurement à la clôture et à la connaissance de la société, aucun autre événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe que ceux indiqués ci-dessous.

LITIGE AVEC LA SOCIETE TESSI

Le 21 juillet 2017, Cegedim a payé 4 636 000 euros à la société Tessi suite à la condamnation du 10 février 2017.

Cegedim a fait appel de cette condamnation. L'instance est toujours en cours.

CESSION ENVISAGE DE CEGELEASE

Dans la continuité du plan de transformation de son business model initié à l'automne 2015, Cegedim envisage de céder ses filiales Cegelease et Eurofarmat. Ces filiales ont un profil principalement financier, une forte valeur, et nécessitent des moyens supplémentaires pour poursuivre et accélérer leur développement dans l'intérêt de leurs clients et collaborateurs.

Ces activités regroupent 24 collaborateurs basés en France. En 2016, elles ont contribué à l'EBITDA consolidé du Groupe pour 5,4 millions d'euros. Dans les comptes individuels l'EBITDA s'établit à 18,1 millions d'euros pour 2016.

Dans le cas où des offres satisfaisantes seraient obtenues et sous réserve de l'obtention de certaines autorisations, le Groupe envisage un closing au second semestre 2017 sans qu'il n'y ait aucune garantie que l'opération soit réalisée.

La réalisation de l'opération permettrait au Groupe de disposer d'un portefeuille d'activités cohérent offrant de fortes synergies. Cegedim n'envisage pas d'autres cessions.

Cegedim est accompagné sur cette opération par le cabinet de conseil Ohana & Co et par le cabinet d'avocats Freshfields Bruckhaus Deringer.

10.4 Engagements hors bilan

Les cautions existantes au 31 décembre 2016 ont évolué de manière non significative au cours du premier semestre 2017.

Note 11 Méthodes et principes comptables

11.1 Méthodes de consolidation

Les filiales et participations sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales et participations cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, même si le pourcentage de détention est inférieur à 50 %. Le contrôle exclusif existe lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités.

- La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.
- Les participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que les sociétés en participation sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient un pourcentage de droits de vote supérieur ou égal à 20 %. Selon cette méthode, le Groupe enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la «quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence».

La liste des entités consolidées est présentée en note 2. Certaines sociétés, non significatives au regard du Groupe, ne sont pas consolidées.

11.2 Regroupement d'entreprises (IFRS3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.

Les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence existant entre le prix d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition (Goodwill). De manière générale, les acquisitions réalisées par le Groupe correspondent à des acquisitions de parts de marché conduisant à des affectations limitées des écarts d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs, passifs

et passifs éventuels identifiés acquis, l'écart (Badwill) est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. La norme IAS 21 (§ 47) impose que les écarts d'acquisition dégagés en devises soient, à chaque clôture comptable, comptabilisés au cours de clôture et non au cours historique.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis, conformément à la norme IAS 36 révisée, à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Le cas échéant, les pertes de valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée à hauteur de la différence.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, moins les coûts de vente, et la valeur d'utilité de l'actif (somme des flux actualisés attendus par la société pour cet actif, estimée en fonction de la rentabilité présente et future de l'activité concernée).

11.3 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES SEPARÉMENT OU DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément (principalement des logiciels) sont enregistrées initialement à leur coût. Elles sont comptabilisées à l'actif lorsque (i) il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont attribuables iront au Groupe et (ii) leur coût peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations dont la durée d'utilité est finie sont ensuite évaluées et comptabilisées selon le modèle du coût.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique (hors biens à durée d'utilité indéterminée). Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont revues périodiquement. Le cas échéant, les changements qui en résultent sont traités prospectivement.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées, le cas échéant, en « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, LOGICIELS DEVELOPPES EN INTERNE

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- Le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- Il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

À défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, l'actif dont le développement est achevé est sorti des dépenses de développement et comptabilisé dans le poste d'actif correspondant (généralement en logiciels).

Les amortissements sont pratiqués à compter de la mise en service de l'immobilisation et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci. La typologie des projets dépend des durées de vie et s'établit comme suit :

Type de projets	Durée	Mode	Nb de projets
Projets structurants	15 ans	Linéaire	Nombre de projets très limité
Projets stratégiques	8-10 ans	Linéaire	Nombre limité
Développement courants	5 ans	Linéaire	Majeure partie des projets du Groupe
Projets ciblés	2-4 ans	Linéaire	Nombre limité

11.4 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel informatique et de matériel industriel et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique, la base amortissable retenue étant le coût d'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement. Le cas échéant, les changements qui en résultent sont traités prospectivement.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Les modalités d'amortissement (durée et mode) retenues sont les suivantes :

Type de projets	Durée	Mode
Matériel informatique		
Micro-ordinateurs à usage bureautique	3-4 ans	Linéaire
Systèmes Serveurs	5 ans	Linéaire
Matériel industriel		
Matériel d'imprimerie	8-10 ans	Linéaire
Matériel et Outillage industriel	5-8 ans	Linéaire
Agencements et installations	8 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 ans	Linéaire
Mobilier	8 ans	Linéaire

Par ailleurs, la norme IAS 16 impose l'approche par composant pour les immobilisations décomposables constituées d'éléments ayant chacun des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Sont concernées, au sein du Groupe Cegedim, les constructions constituées de bureaux à usage administratif et de locaux à usage industriel (atelier, entrepôt, zone de stockage...) pour lesquels des plans d'amortissement distincts ont été établis en fonction de la durée d'utilisation des différents composants (gros œuvre, façades et étanchéité, installations générales et techniques, agencements).

11.5 Contrats de location-financement (IAS 17)

Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés à leur juste valeur, en contrepartie d'une dette financière, lorsque ces contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les paiements des loyers sont ventilés entre la charge financière (enregistrée au poste « coût de l'endettement financier net ») et l'amortissement de la dette.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis selon les mêmes durées que les biens, de catégorie identique, acquis en propre.

11.6 Dépréciations d'actifs (IAS 36)

Le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs à long terme selon le processus suivant :

- Actifs incorporels amortis (logiciels, bases de données);
- Bien qu'un amortissement soit pratiqué pour ces actifs incorporels, ils font l'objet d'un suivi individualisé. Ce suivi s'appuie sur des indices permettant de déceler une éventuelle perte de valeur : notamment productivité attendue de l'actif ou débouchés commerciaux. En présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe réalise un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire ;
- Actifs incorporels non amortis (marques, écarts d'acquisition).

Le Groupe réalise, une fois par an, des tests d'impairment afin d'évaluer les éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles les actifs peuvent être affectés.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation lui est affectée prioritairement.

La dépréciation est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » et fait l'objet d'une mention expresse en annexe des états financiers consolidés.

Des tests de sensibilité sont réalisés sur différents paramètres, en faisant notamment varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini, les performances en matière de marge d'EBITDA courant et de Free Cash Flows.

UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE (UGT)

L'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT correspondent généralement à un ensemble d'entités contribuant au même secteur d'activité (nature des prestations) et exploitant les mêmes outils.

Les UGT suivent le découpage des principaux secteurs d'activité du Groupe, eux-mêmes découpés plus finement selon des composantes métier distinctes, lorsqu'elles sont pertinentes au sens des flux de trésorerie. Le premier découpage des secteurs d'activités en UGT a été réalisé en 2007 avec l'assistance d'un cabinet d'expertise indépendant. Il a été revu au premier semestre 2013 et fin 2015, avec le même cabinet.

Le Groupe Cegedim compte 2 UGT, correspondant à ses deux premiers secteurs d'activités, ainsi qu'un secteur «

Activités non réparties » qui n'a pas vocation à comporter d'activités opérationnelles.

Les secteurs d'activité et UGT sont les suivants :

- Assurance santé, RH et e-services : ce secteur constitue une UGT à part entière. Il regroupe les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé ainsi qu'aux clients issus de l'industrie pharmaceutique ou du monde de l'entreprise.
- Professionnels de santé : ce secteur constitue une UGT à part entière et regroupe l'ensemble des services fournis aux professionnels du monde médical : médecins, pharmaciens, paramédicaux.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est également en cohérence avec la manière dont la Direction du Groupe suit la performance des opérations.

VALEUR D'UTILITE

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF: discounting cash flows). La méthode de construction des plans d'affaires consiste à établir des projections sur 5 années, s'appuyant sur les hypothèses retenues par les différentes directions opérationnelles du Groupe dans leurs plans stratégiques. Ils sont revus par le Comité d'audit et arrêtés par le Conseil d'administration. Les flux attendus au-delà de la cinquième année du plan sont appréhendés au travers d'une valeur terminale dont la détermination tient compte d'une marge projetée sur la base du taux moyen observé dans ces plans d'affaires et dans les proches années historiques.

TAUX D'ACTUALISATION

Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence, les développements de R&D ou les bases de données servant de support aux services du Groupe sont centralisés et la distribution est locale.

Pour répondre aux contraintes des paragraphes 55 et 56 de la norme IAS 36, le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital sectoriel avant impôts. Ce taux avant impôt est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt.

Le Groupe confie le calcul de ce taux d'actualisation à un cabinet d'expertise indépendant. Les calculs font notamment référence à des échantillons de comparables boursiers et à des indices de référence permettant de déterminer une prime de risque et un bêta propre à Cegedim, ainsi qu'un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim. Le calcul est réactualisé dès que les conditions de marché l'exigent et au moins une fois par an.

TAUX DE CROISSANCE A L'INFINI

Le taux de croissance à l'infini retenu s'appuie sur des données économiques de place pondérées de façon à tenir compte des spécificités du Groupe Cegedim.

11.7 Immobilisations financières (IAS 32 / IAS 39)

Les titres représentatifs de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Ils sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués ultérieurement à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres, date à laquelle elles sont recyclées en résultat.

Par ailleurs, lorsqu'une perte de valeur identifiée est considérée comme durable au regard des circonstances, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières à long terme sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est jugé significatif.

11.8 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront l'imputation des pertes fiscales non encore utilisées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque (1) l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, (2) ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

11.9 Stocks de marchandises et en-cours de services (IAS 2)

STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire (valeur nette de réalisation).

EN-COURS DE SERVICES

La valeur d'inventaire se compose uniquement des coûts directs constatés sur les contrats en cours de réalisation. Une dépréciation est constatée quand la facturation à venir sur les travaux en cours ne permet pas de couvrir les coûts directs correspondants.

11.10 Créances clients et créances d'exploitation

CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturation) sont sorties de l'actif du groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturation prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et le délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturation, ce qui signifie que le groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

AUTRES CREANCES

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et lorsque les effets de l'actualisation sont significatifs.

11.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

11.12 Actions propres (IAS 32)

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, en réduction des capitaux propres consolidés.

Les gains (pertes) découlant de la cession des actions propres sont ajoutés (déduits) des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

Les ventes des actions propres sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

11.13 Provisions et passifs éventuels (IAS 37)

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation du Groupe, résultant d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être raisonnablement évalué. Le classement en provision est maintenu tant que l'échéance ou le montant de la sortie de ressources reste incertain.

Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques lorsqu'elles comprennent une population nombreuse d'éléments. Elles sont actualisées lorsque leur échéance est supérieure à un an. Les principales provisions dans le Groupe Cegedim (hors indemnités de départ en retraite) sont destinées à couvrir les litiges salariés, clients et fournisseurs.

11.14 Indemnités de départ à la retraite (IAS 19)

REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant inscrit au bilan.

REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Il s'agit principalement des engagements de retraite. Lorsque ces engagements sont directement pris en charge par les sociétés du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan.

Le Groupe applique depuis 2011 la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

Cegedim SA applique les dispositions de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC relative aux règles d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Conformément à cette recommandation, le coût des services passés non amortis au 31 décembre 2012 a été amorti par capitaux propres au 1er janvier 2014.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations propres à chaque pays et à chaque société du Groupe ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de

progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs. Le taux appliqué pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entités de première catégorie. Dans les pays où ce type de marché n'était pas actif, le Groupe retient le taux à la clôture des obligations d'État.

Par ailleurs, l'impact sur l'évaluation de la provision pour indemnité de départ en retraite des changements de régime liés aux amendements des conventions collectives fait l'objet d'un étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Enfin, lorsque cet engagement est couvert partiellement ou en totalité par des fonds versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan de l'engagement.

La méthode de calcul retenue par le Groupe pour les comptes semestriels correspond à la moitié de la charge projetée pour 2017 soit 1,1 millions d'euros.

11.15 Dettes financières (IAS 32 / IAS 39)

Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée (juste valeur) des dettes financières, et sont intégrés dans le calcul du TIE (Taux d'Intérêt Effectif) conformément aux normes IAS 32 et 39. Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le Taux d'Intérêt Effectif de l'emprunt. Les frais sont ainsi étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le TIE.

Dans le cas de dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

11.16 Instruments dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments dérivés tels que des swaps de taux, des caps ou autres contrats à terme équivalents, a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert,

ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- Couverture de juste valeur (fair value hedge) ;
- Couverture de flux futurs (cash flow hedge).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (fair value hedge), le passif financier sous-jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont transférés dans le compte de résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé ne satisfait pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat (autres profits/pertes opérationnels).

11.17 Reconnaissance des revenus (IAS 18)

Les revenus du Groupe Cegedim sont principalement constitués de prestations de services et de ventes de logiciels et, dans une faible mesure, de matériels.

PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- L'accès aux bases de données du Groupe fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- Les études standards et spécifiques fournies par le Groupe sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- Les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- Les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par le Groupe pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu, le cas échéant, à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

VENTES DE LOGICIELS ET DE MATERIELS

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation à durée indéterminée ou déterminée de nouveaux logiciels est comptabilisé (à condition que le Groupe n'ait pas d'autres obligations à acquitter) lorsqu'il existe un accord avec le client, que la livraison et l'acceptation sont intervenues, que le montant du revenu et des coûts afférents peut être mesuré de façon fiable, et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront au Groupe.

Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

11.18 Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS 21)

TRANSACTIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.

Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier. Sur les opérations d'exploitation l'exposition reste faible. Par conséquent, aucune gestion spécifique du risque de change n'est effectuée. Le Groupe n'est également pas couvert pour les amortissements des dettes en dollar, compte tenu des revenus en dollar du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS DES ENTITES ETRANGERES

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des entités étrangères utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- Le cours de clôture officiel pour les actifs et passifs ;
- Le cours moyen de l'exercice clôturé pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie ;
- Le cours historique pour les capitaux propres.

Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Écarts de conversion Groupe » des capitaux propres consolidés.

L'écart de change sur les prêts intragroupe est neutralisé via l'écart de conversion Groupe (en réserves) afin de lisser les fluctuations de change car ces prêts sont de longue durée (leur règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible) et peuvent être, le cas échéant, transformés en augmentation de capital.

11.19 Etat des flux de trésorerie (IAS 7)

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 7 « État des flux de trésorerie », le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte.

Celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et les équivalents de trésorerie, constitués d'instruments de placement, sous déduction des concours bancaires courants.

11.20 Information sectorielle (IFRS 8)

L'information sectorielle est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour l'établissement et la présentation des états financiers consolidés.

En application des dispositions de la norme IFRS 8, l'information sectorielle présente des segments opérationnels comparables aux secteurs d'activité identifiés antérieurement selon l'IAS 14.

Cette information sectorielle correspond à l'organisation du reporting interne du Groupe, qui conduit à l'élaboration des outils de pilotage utilisés par la Direction du Groupe. C'est également l'axe retenu pour la communication financière.

Les activités du Groupe sont découpées en deux secteurs d'activité opérationnels et un secteur *Activités non réparties* non opérationnel :

- *Assurance santé, RH et e-services*, regroupant les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé ainsi qu'aux clients issus de l'industrie pharmaceutique ou du monde de l'entreprise.
- *Professionnels de santé* : regroupant l'ensemble des services fournis aux professionnels du monde médical : médecins, pharmaciens, paramédicaux (édition de logiciels avec mise à disposition d'informations promotionnelles) ;
- *Activités non réparties*, regroupant des activités inhérentes au statut de tête de Groupe coté ainsi que des activités de support aux deux secteurs opérationnels.

Le Groupe continue à communiquer une information par zone géographique, qui met en évidence la dichotomie France/hors France. Cette analyse est affinée pour le chiffre d'affaires consolidé, afin de mettre en évidence l'exposition du Groupe aux différentes devises, pour autant que cette information présente un caractère significatif.

Les prix de transfert au sein du Groupe sont afférents à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

3.7 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Société Cegedim

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société CEGEDIM, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Courbevoie, le 21 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Solange Aïache
Associée

Mazars
Jean-Philippe Mathorez
Associé



4 Information complémentaires

4.1	Attestation du responsable du rapport financier des six premiers mois de 2017	74	4.2	Contacts	75
-----	-------------------------------------------------------------------------------	----	-----	----------	----

4.1 Attestation du responsable du rapport financier des six premiers mois de 2017

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 21 septembre 2017.

Jean-Claude Labrune
Président Directeur Général
Cegedim S.A.

4.2 Contacts

Investisseurs

Jan Eryk Umiastowski
Directeur des investissements
Directeur des Relations Investisseurs
Tél : +33 (0) 1 49 09 33 36
janeryk.umiastowski@cegedim.com

Communications & Presse

Aude Balleydier
Responsable Communication
Relations Médias
Tél : +33 (0) 1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.com

Agence de presse

Marina Rosoff
Relations Médias
Madis Phileo
Tél : +33 (0) 6 71 58 00 34
marina@madisphileo.com

Adresse

137 rue d'Aguesseau
92100 Boulogne - Billancourt
Tél : +33 (0)1 49 39 22 00

Internet

www.cegedim.fr/finance

Application Mobile : Cegedim IR

Pour Smartphone et tablettes
Sur iOS et Android





www.cegedim.fr/finance

Téléchargez notre appli mobile **Cegedim IR**
sur iOS et Android
et suivez-nous sur



in



Société anonyme au capital de 13 336 506,43€
137 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S Nanterre : 350 422 622 - Code NAF : 6311 Z
Téléphone : +33 (0)1 49 09 22 00
Email : investor.relations@cegedim.com